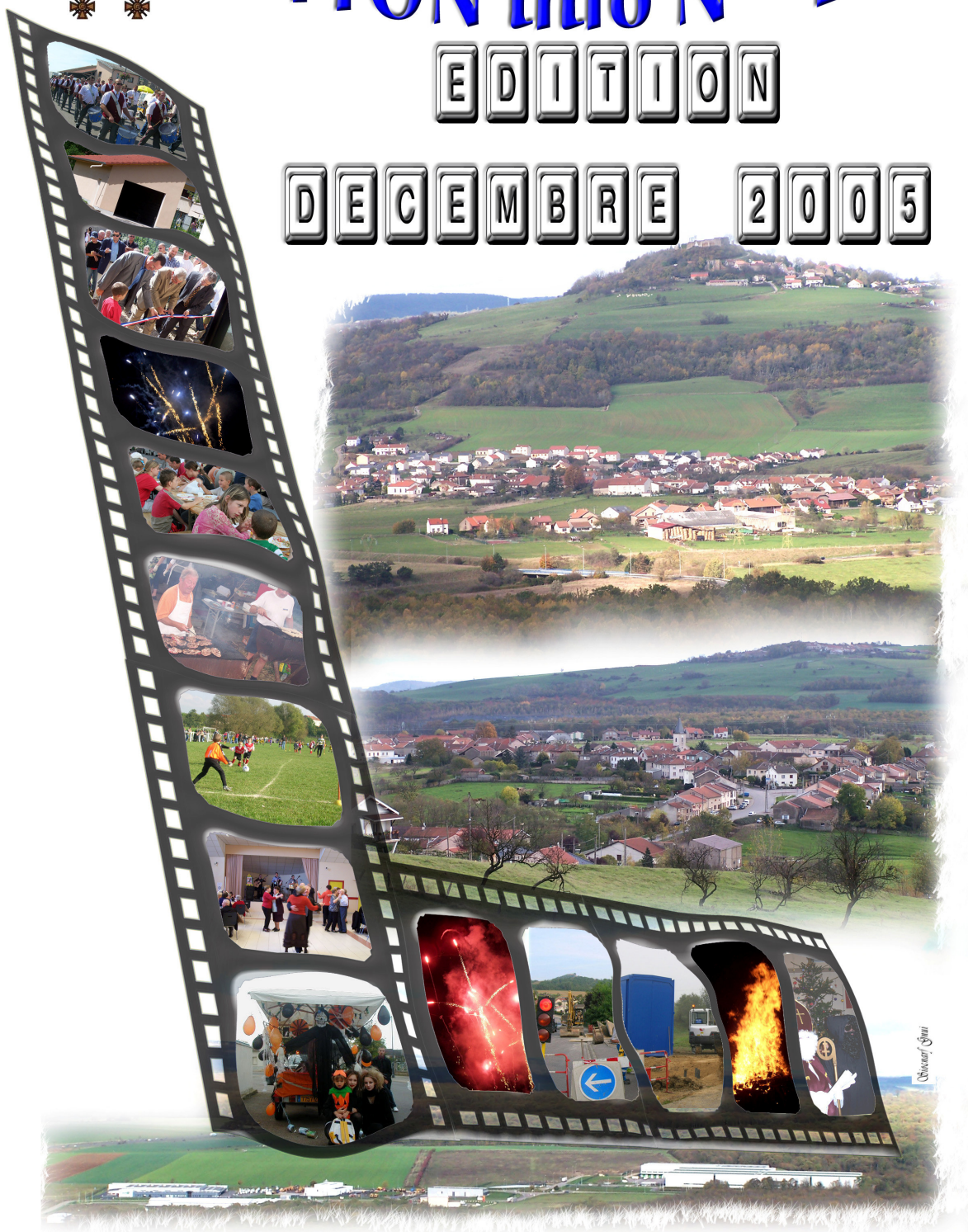




ATTON info N° 16

EDITION

DECEMBRE 2005





ATTON info N°16 – éditorial de la commune d'ATTON

1, rue des dames – 54 700 ATTON

Tel : 03 83 82 11 72 - Fax : 03 83 81 11 74

mairie.atton@wanadoo.fr

www.atton.fr

*L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des intervenants,
qui ont permis la réalisation de cet ouvrage
et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2006*



~~~~~

**Directeur de la publication : Gérard LIGER**

~~~~~

Rédaction, relecture, assemblage, photos :

*Syndie AMBS,
Georges BENOIT,
Damien CIUFFREDA,
Claude ETIENNE,
Hélène GUERZONI,
Lucette HETZEL,
Bernard IUNG,
François IUNG,*

*Armel JACQUEMIN,
Denis JACQUEMIN,
Jean-Louis GEOFFROY,
Patrick MAHAUT,
Pierre MORIN,
Lionel NAVE,
Patrick PAWLAK.*

~~~~~

**Impression : Mairie d'ATTON**

**Diffusion : la jeunesse attonnaise.**

~~~~~

En couverture : La fête patronale... L'inauguration de CYBER@TTON...

Le nouvel hangar... Les feux de la Saint Jean... Les repas de quartier...

Les travaux d'assainissement... Le repas des anciens...

La saint Nicolas... Halloween... Le manganèse... Le FC-ATTON.



Le mot du maire

Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club la joie de vivre
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@ TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
P 4 On a parlé d'eux dans la presse
P 7 Le 2^e semestre en images
P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12 Calendrier des manifestations
P 13 Assistante maternelle
P 20 Nos enfants vont à l'école !
P 21 Recettes de Noël
P 24 Le coin des toutpetits
Infos pratiques : déchetteries
Les consignes de tri 2006
P 25
P 26

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Le mot du Maire

Conformément aux engagements pris, les élus du conseil municipal ancrent leur démarche dans une stratégie économique, un soutien prononcé en direction des associations, et une anticipation de l'avenir de notre commune, notamment au niveau de l'urbanisme et de l'environnement.

Sur ce dernier point, le plan local d'urbanisme a été présenté à tous les organismes concernés et l'enquête publique aura lieu fin 2005. De même, la deuxième tranche d'assainissement est terminée, la jonction avec la station d'épuration sera opérationnelle fin 2006. Les travaux ont créé beaucoup de perturbations, mais ils étaient nécessaires pour répondre à la loi sur l'eau et surtout pour l'environnement : les eaux pluviales rejoindront le milieu naturel et les eaux usées la station d'épuration de Pont-A-Mousson.

La création de CYBER@TTON dans le cadre de l'AFR et son succès dès son démarrage a engendré le besoin d'un lieu réservé à cet effet. Cette association est désormais dotée d'un outil moderne ouvert à tous les habitants.

La situation de l'emploi reste préoccupante, nous nous devons de continuer à relever le défi. De nouvelles implantations ont eu lieu sur la zone communautaire industrielle qui représente aujourd'hui environ 750 emplois.

Travaillons ensemble pour le bien être de chaque Attonais et pour le rayonnement de notre village. Les membres du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver le 08 janvier à 11h00 à la salle Emile Gallé pour évoquer l'année 2006 qui s'annonce, et boire le verre de l'amitié.

Le Maire





Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal

La décentralisation, acte II

Enquête annuelle de recensement 2004

Manganèse, du bleu dans le vert

L'Association Familiales Rurales

Le club la joie de vivre

CYBER@ TTON

Les potins des ados

@TTON IDÉES repas du village,

le soir de la fête de la musique

Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait

P 4 On a parlé d'eux dans la presse

P 7 Le 2^e semestre en images

P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme

P 12 Calendrier des manifestations

P 13 Assistante maternelle

P 20 Nos enfants vont à l'école !

P 21 Recettes de Noël

P 24 Le coin des toutpetits

Infos pratiques : déchetteries

P 25 Les consignes de tri 2006

P 26

P 29

P 30

P 33

P 37

P 38

P 39

P 40

P 42

P 44

P 46

P 47

Résumé des principales délibérations du conseil municipal

Séance du 11 juillet 2005.

Plan local d'urbanisme – Révision – Arrêt du plan local d'urbanisme :

- Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L 123-13, L300-2-1 et R 123-18,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 05 mai 1975 ayant approuvé le plan d'occupation des sols,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 octobre 2002 prescrivant la révision du plan d'occupation des sols et fixant les modalités de la concertation,
- Vu le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable en date du 30 novembre 2004,
- Vu le projet de plan local d'urbanisme,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- qui présente au Conseil municipal le bilan de la concertation :

- Rappel des modalités de la concertation : mise à disposition d'un cahier de concertation aux jours et heures d'ouverture de la mairie ; réunions publiques si nécessaire avant l'arrêt du projet ;
- Résultats de la concertation (observations, demandes formulées) : 32 observations formulées.

- qui présente au Conseil Municipal le projet de plan local d'urbanisme à arrêter :

- Considérant que le projet a été modifié suite aux remarques formulées lors de la concertation,
- Considérant que le projet de plan local d'urbanisme est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration et à celles qui ont demandé à être consultées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Arrête le projet de plan local d'urbanisme conformément au dossier annexé à la présente,
- Dit que le plan local d'urbanisme arrêté sera communiqué pour avis à :
 - Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle,
 - Monsieur le Président du Conseil Général,
 - Monsieur le Président du Conseil Régional,
 - Monsieur le Président de l'EPCI ayant en charge l'élaboration du SCOT,
 - Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nancy et de Meurthe-et-Moselle,
 - Monsieur le Président de la Chambre des Métiers de Lorraine,
 - Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, ainsi qu'au titre de l'article R12-17 du Code de l'urbanisme pour réduction des espaces agricoles,
 - Monsieur le Maire de Sainte-Geneviève, Loisy, Morville, Mousson, Blénod, Pont-A-Mousson et Port-Sur-Seille,
 - Monsieur le Président de la communauté de communes de Pont-A-Mousson, et de la communauté de communes du Valmont,
 - Monsieur le Président du Syndicat mixte pour la réalisation des zones industrielles de Meurthe-et-Moselle.

- Le projet du plan local d'urbanisme arrêté sera communiqué au titre de l'article R123-17 du Code de l'urbanisme pour réduction des espaces forestiers au Centre Régional de la Propriété Forestière.

- La présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois en mairie, conformément à l'article L123-18 du code de l'urbanisme.
- Conformément au dernier alinéa de l'article L300-2 I du code de l'urbanisme, le dossier définitif du projet de PLU tel qu'arrêté par le conseil municipal, est tenu à la disposition du public.
- Informe que la présente délibération sera transmise à Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle et à Monsieur le sous-Préfet de l'arrondissement de Nancy.

Création d'un espace public mixte :

Le Conseil Municipal accepte la création d'un espace public mixte, à côté de la mairie où les habitants pourront disposer d'un espace paysager de détente, d'un lieu d'accueil pour des manifestations particulières telles qu'une brocante, d'un terrain de pétanque, d'un parking. Le montant de cet espace est estimé à **39 460 € HT**. Une subvention est demandée au Conseil Général au titre de la dotation d'équipement.

Trottoirs Rue de Pont A Mousson :

Le Conseil Municipal :

- Accepte la réalisation des travaux de voirie route de Pont-A-Mousson côté pair, entre la rue du château d'eau et la route de mousson pour un montant évalué à **37 500 € HT**,
- Décide de recruter un maître d'œuvre pour l'étude et le suivi des travaux de cette opération,
- Prévoit les crédits au BP 2006,
- Confirme que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution,
- Sollicite du conseil général une subvention au titre de la dotation d'équipement,
- S'engage à assurer le financement complémentaire à l'intervention du département et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien,
- S'engage à informer les services départementaux de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet.

Frais d'annulation de réservation de la salle Emile Gallé :

Le Conseil Municipal décide de sanctionner financièrement les annulations tardives de réservation de la salle Emile Gallé, qui ne sont pas dues à des cas de force majeure lorsqu'elles sont faites moins d'un mois avant la date réservée. Le taux des frais d'annulation est fixé à 50% du prix de location, et ne sera appliqué que si la salle n'a pu être relouée.

Subvention exceptionnelle AFR

Le Conseil Municipal a toujours insisté pour que l'Association Famille Rurale continue à faire son centre aéré tous les ans à ATTON. Or, cette année le centre aéré connaît une forte baisse d'inscription, générant des problèmes de trésorerie pour l'association. Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'AFR de **1 000 €**.

Subvention exceptionnelle comité des fêtes :

Le Conseil Municipal a exprimé le souhait de décerner des prix, par l'intermédiaire du comité des fêtes, aux habitants des plus belles maisons décorées lors des fêtes de fin d'année. Ainsi, le Conseil municipal a-t-il décidé d'accorder une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de **400 €**. Une commission a été créée sous la responsabilité de Mylène GUERZONI.

Emprunt Caisse d'Epargne :

Pour clôturer l'exercice 2005, le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission des finances, décide de contracter auprès de la caisse d'épargne et de prévoyance de lorraine un emprunt de 15 000 € au taux fixe de 3,20 %. Cet emprunt sur 10 ans avait été prévu au budget 2005.

Ligne de trésorerie assainissement :

Une partie des subventions qui devaient être versées en 2005 ne le seront qu'en 2006. Une ligne de trésorerie permettrait à la commune de pouvoir honorer ses factures jusqu'au versement desdites subventions.

La commission finances a examiné différentes offres et a choisi celle de la caisse d'épargne pour un montant de 150 000 €. Le taux applicable au décompte des intérêts de chaque mois est le dernier TMM connu et publié, augmenté de 0,25 %. Les intérêts sont décomptés mensuellement sur la base d'une année de 360 jours, compte tenu du nombre exact de jours coulés entre les dates de versement des fonds et les dates de remboursement.

Le Conseil Municipal entérine le choix de la commission finances.

Eclairage public :

Pour des raisons évidentes de sécurité, le Conseil municipal accepte le remplacement des lanternes vétustes dans les rues de PAM, de Nomeny et de Loisy pour un montant de 9 418,20 € HT, et sollicite une subvention du Conseil général au titre de la dotation d'équipement.

Mise en place d'horloges pour l'éclairage de l'Eglise :

Afin de réduire les frais d'électricité, le Conseil Municipal accepte la mise en place d'horloges pour l'éclairage de l'Eglise pour un montant estimé à 976 € HT, et sollicite une subvention du Conseil Général au titre de la dotation de solidarité.

RPI du VAL Modification des statuts :

Le RPI du VAL doit modifier ses statuts en SIVU suite au retrait de la commune de Bezaumont du SIVOM du VALMONT, et à l'entrée de quatre communes (Bezaumont, Landremont, Sainte Geneviève et Ville au Val) à titre individuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte le retrait de la commune de Bezaumont du SIVOM du VALMONT,
- Accepte l'adhésion des communes de Bezaumont, Landremont, Sainte Geneviève et Ville au Val à titre individuel,
- Accepte la modification des statuts du Syndicat Mixte RPI du VAL en SIVU du RPI du VAL.





Le mot du maire
 Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
 Enquête annuelle de recensement 2004
 Manganèse, du bleu dans le vert
 L'Association Familiales Rurales
 Le club la joie de vivre
 CYBER@ TTON
 Les potins des ados
 @TTON IDÉES repas du village,
 le soir de la fête de la musique
 Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
 P 4 On a parlé d'eux dans la presse
P 7 Le 2^e semestre en images
 P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
 P 12 Calendrier des manifestations
 P 13 Assistante maternelle
 P 20 Nos enfants vont à l'école !
 P 21 Recettes de Noël
 P 24 Le coin des toutpetits
 Infos pratiques : déchetteries
 P 25 Les consignes de tri 2006
 P 26

P 29
 P 30
 P 33
 P 37
 P 38
 P 39
 P 40
 P 42
 P 44
 P 46
 P 47

Décentralisation, acte II

	Développement Economique	Formation	Educ ation
Transferts aux régions	- Coordination et suivi des actions de développement économique. - Possibilité d'organiser une concertation avec les présidents des collectivités concernés, en cas de déséquilibres interrégionaux.	- Définition et mise en œuvre de la politique d'apprentissage et de la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou de nouvelle orientation. - Organisation du réseau des centres d'information et de conseil sur la validation des acquis de l'expérience. - Gestion des actions menées par l'AFPA à compter du 31/12/08 au plus tard.	- Adoption du schéma prévisionnel des formations des collèges, des lycées et des établissements d'éducation spéciale, des lycées professionnels maritimes et d'enseignement agricole. - Recrutement et gestion des personnels techniques, ouvriers et de services (TOS) exerçant dans les lycées.
Transferts aux départements	- Participation au financement des aides et régimes d'aides définis par le conseil régional. Avec l'accord de la région : les départements peuvent mettre en œuvre leurs propres régimes d'aides.		- Elaboration de la carte des collèges, l'état restant compétent pour l'affectation des élèves. - Recrutement et gestion des TOS dans les collèges
Transferts aux communes et/ou aux agglomérations	- Participation au financement des aides et régimes d'aides définis par le conseil régional. - Avec l'accord de la région, les communes et leurs groupements peuvent mettre en œuvre leur propre régime d'aides. - Possibilité de créer un office du tourisme pour la promotion et la commercialisation des prestations.		- Possibilité de créer pour les communes et les EPCI, à titre expérimental, des établissements publics locaux d'enseignement primaire, sur accord de l'autorité académique et pour une durée de cinq ans.
L'Etat	- Notification à la commission européenne des projets d'aides ou de régimes d'aides que les collectivités territoriales ou leurs groupements souhaitent mettre en œuvre. - Définition et mise en œuvre de la politique nationale de tourisme en associant les collectivités	- Maintien des programmes de formation à vocation sociale, comme la lutte contre l'illettrisme.	- Organisation et fonctionnement de l'éducation : définition des voies de formation, fixation des programmes nationaux, définition et délivrance des diplômes nationaux - Création d'un conseil territorial de l'éducation nationale, composé de représentants de l'état, des régions, des départements, des communes et des EPCI, consulté sur toute question intéressant les collectivités.

	Santé	Social	Voirie
Transferts aux régions	- Possibilité de mise en œuvre de programmes de santé, vaccination et lutte contre certaines maladies, après conventionnement avec l'état. - Financement des écoles paramédicales et des centres de formation des préparateurs en pharmacie. - Possibilité d'expérimenter le cofinancement et la coréalisation d'équipements sanitaires.	- Elaboration et mise en œuvre du schéma régional des formations sociales, en association avec les départements. - Agrément et financement des établissements de formation initiale. - Attribution d'aides aux étudiants inscrits dans ces établissements.	- Elaboration du schéma régional de transport en concertation avec l'état, les départements et les communes. - Définition des priorités en matière d'infrastructures routières, développement d'une approche multimodale.
Transferts aux départements	- Politique de protection sanitaire de la famille et de l'enfance. - Possibilité de mise en œuvre de programmes de santé spécifiques (dépistages des cancers, vaccinations, lutte contre le Sida, la tuberculose, la lèpre et MST) après convention avec l'état.	- Elaboration et mise en œuvre du schéma d'action sociale en concertation avec l'Etat et le CROSM. - Avis sur les formations sociales. - Création, financement et gestion du fond d'aide aux jeunes. - Définition mise en œuvre de l'aide aux personnes âgées.	- Gestion des routes nationales à l'exception de celles répondant aux critères prévus par l'article L121-1 du code de la voirie (15000 kms transférés) - Possibilité d'instituer un péage sur un ouvrage d'art. - Obligation de communiquer au préfet tout projet de modification technique des routes à grande circulation.
Transferts aux communes et/ou aux agglomérations	- Possibilité de mise en œuvre de programmes de santé spécifique (vaccinations, lutte contre la tuberculose, la lèpre, le Sida et les MST), après conventionnement avec l'état. - Possibilité d'expérimentation (cinq ans) de la lutte contre l'habitat insalubre.	- Gestion totale ou partielle du fonds d'aide aux jeunes (FAJ).	- Possibilité d'instaurer un péage sur un ouvrage d'art communal. - A partir du 1^{er} janvier 2005 possibilité de bénéficier par dérogation du FCTVA pour financer les investissements dans le domaine routier.
L'Etat	- Lutte contre la tuberculose, la lèpre, le Sida et les MST (sauf si conventions avec les départements ou les communes). - Fixation des conditions d'accès aux formations des professions paramédicales.	- Délivrance des diplômes et des titres de travail social, contrôle des programmes de formation, de la qualification des formations et directeurs d'établissements et de la qualité des enseignements. - Orientation du schéma départemental d'action sociale et avis sur son contenu.	- Garant de la cohérence et de l'efficacité du réseau routier. - Développement avec les collectivités des programmes de recherche et des savoir-faire techniques dans le domaine routier.

	Transport	Logement Habitat	Culture
Transferts aux régions	- Aménagement et gestion des aéroports civils au 1^{er} janvier 2007. - Propriété; aménagement entretien et gestion des ports non autonomes au plus tard au 1^{er} janvier 2007. - Biens de l'état dont l'exploitation est concédée aux sociétés d'aménagement régional	- En Ile-de-France, la politique du logement étudiant est confiée au conseil régional.	- Organisation et financement du cycle d'enseignement artistique initial à vocation professionnelle. - Inventaire du patrimoine - Possible transfert de propriété, à titre gratuit de monuments de l'état classés ou inscrits. - Possible expérimentation de la gestion des crédits d'entretien et de restauration du patrimoine classé ou inscrit, n'appartenant pas à l'état ou à ses établissements publics.
Transferts aux départements	- Possibilité de se porter candidat à l'aménagement, l'entretien et la gestion d'un ou plusieurs aéroports jusqu'au 1^{er} juillet 2006, à titre expérimental - Création, aménagement et exploitation des ports maritimes, de pêche et de commerce.	- Aides à la pierre: le préfet de région peut répartir les crédits entre les départements, après avis du comité régional de l'habitat. - Possibilité de conclure une convention avec l'Anru par laquelle celle-ci leur délègue la gestion des concours financiers - Création dans chaque département d'un fonds de solidarité pour le logement.	- Elaboration d'un schéma de développement des enseignements artistiques initiaux (musique, danse, art dramatique) - Possible prise en charge de l'inventaire du patrimoine. - Possible transfert de propriété du patrimoine de l'état. - Possible expérimentation de la gestion des crédits d'entretien et de restauration du patrimoine - Entretien du patrimoine rural non protégé.
Transferts aux communes et/ou aux agglomérations	- Possibilité de se porter candidat à l'aménagement, l'entretien et la gestion d'un ou plusieurs aéroports jusqu'au 1^{er} juillet 2006, à titre expérimental. - Création aménagement et exploitation des ports maritimes de plaisance.	- Délégation possible au maire ou au président de l'EPCI de la gestion et de l'attribution du contingent préfectoral. - Aides à la pierre: le préfet de région peut répartir les crédits entre les intercommunalités. - Possibilité de créer un fonds de solidarité intercommunal. - Possibilité de prendre en charge la construction, les grosses réparations et l'équipement destinés au logement des étudiants	- Organisation et financement de l'enseignement artistique initial - Possible prise en charge de l'inventaire général du patrimoine par délégation de la région. - Possible transfert de propriété à titre gratuit de monuments classés ou inscrits et de leurs objets mobiliers appartenant à l'Etat ou au Centre des monuments historiques et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'Etat.
L'Etat	- Gestion des aéroports nécessaires à l'exercice de ses missions (aéroports de Paris, Bâle-Mulhouse, Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Nantes, Nice, Strasbourg et ceux d'outre-mer) - Gestion des ports maritimes autonomes.	- En cas de carence et de la non-poursuite des objectifs fixés par le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, le préfet peut se substituer au maire ou au président de l'EPCI pour gérer le contingent préfectoral. - Le préfet de région communique aux collectivités le montant de la dotation régionale affectée au logement chaque année.	- Tutelle sur les établissements d'enseignement supérieur artistique. - Classement des établissements d'enseignements selon leurs missions et leur rayonnement territorial. - Conduite de l'inventaire du patrimoine au plan national - Contrôle scientifique des opérations d'inventaire du patrimoine.



Le mot du maire
 Délibérations du conseil municipal
 La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
 Manganèse, du bleu dans le vert
 L'Association Familiales Rurales
 Le club *la joie de vivre*
 CYBER@ TTON
 Les potins des ados
 @TTON IDÉES repas du village,
 le soir de la fête de la musique
 Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
 P 4 On a parlé d'eux dans la presse
 P 7 Le 2^e semestre en images
P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
 P 12 Calendrier des manifestations
 P 13 Assistante maternelle
 P 20 Nos enfants vont à l'école !
 P 21 Recettes de Noël
 P 24 Le coin des tout petits
 Infos pratiques : déchetteries
 Les consignes de tri 2006
 P 25
 P 26

P 29
 P 30
 P 33
 P 37
 P 38
 P 39
 P 40
 P 42
 P 44
 P 46
 P 47

Enquête annuelle de recensement 2004

Chiffres clés (sans le lotissement des Sorbiers):

Population :

	2004	1999
Population	695	640
Part des hommes (%)	50.10	48.80
Part des femmes (%)	49.90	51.30



Population active :

	2004	1999
Population active	359	325
Taux d'activité (%)	74.50	74.70

Lieu de résidence 5 ans auparavant : 648

Personnes habitant la commune depuis + de 5 ans ou plus :	
La même région (%)	96.30
La même commune (%)	71.90
Le même logement (%)	67.70
Une autre région ou à l'étranger	3.70



Composition des ménages :



	2004	1999
Nombre de ménages	258	231
Part des ménages d'une personne (%)	17.80	18.60
Part des ménages dont la personne est active (%)	67.10	64.90
Nombre moyen de personnes par ménage	2.70	2.80
Depuis 1999, la commune compte 27 ménages supplémentaires, soit une augmentation de 11.70 % .		

Chiffres clés :

<u>Catégories de logements :</u>	2004	1999
Ensemble des logements	270	241
Résidences principales	258	231
Part des logements (%)	95.60	95.90
Résidences secondaires et logements occasionnels	1	3
Logements vacants	11	7
La commune compte 29 logements de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 12 %		

<u>Parc des résidences principales :</u>	2004	1999
Ensemble des résidences principales	258	231
Part des maisons (%)	93.40	92.60
Part des appartements (%)	6.60	4.80

<u>Caractéristique des résidences principales :</u>	2004	1999
Ensemble des résidences principales	258	231
Part des propriétaires (%)	81.00	81.40
Part des locataires (%)	15.10	14.30
Part des résidences avant 1949 (%)	20.20	18.20
Part des résidences depuis 1999 (%)	11.20	

<u>Nombre moyen de pièces :</u>	2004	1999
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4.90	4.80
Nombre moyen de pièces par maison	5.00	4.90
Nombre moyen de pièces par appartement	3.30	3.90





Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club <i>la joie de vivre</i>
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@ TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3	ATTON portrait
P 4	On a parlé d'eux dans la presse
P 7	Le 2 ^e semestre en images
P 10	Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12	Calendrier des manifestations
P 13	Assistante maternelle
P 20	Nos enfants vont à l'école !
P 21	Recettes de Noël
P 24	Le coin des toutpetits
	Infos pratiques : déchetteries
P 25	Les consignes de tri 2006
P 26	

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Manganèse, du bleu dans le vert

Les habitants s'interrogent sur l'installation d'un grand conteneur à l'entrée du village, rue du Château d'Eau. Quelle est son utilisation ?

Nous sommes allés prendre des informations auprès de la mairie. Il ne s'agit pas d'une nouvelle maison du lotissement des Sorbiers, mais d'une unité de traitement de l'eau. La production du Syndicat des Eaux d'Atton est assurée par un puits dans la nappe alluviale. Ce puits délivre depuis le début de l'année 2005 une eau dont la teneur en manganèse est supérieure à la norme en vigueur. Conformément à la législation, en attendant les mesures correctives nécessaires au rétablissement de la qualité de l'eau, le Syndicat a demandé à la CGE son fermier de mettre en œuvre en urgence une solution provisoire pour ramener le paramètre manganèse à la norme en vigueur. Signalons que cette anomalie ne présente pas de danger pour la santé.



La CGE a donc installé cette unité mobile d'élimination du manganèse. La couleur bleue dont elle est revêtue tranche sur le fond vert de l'environnement. Pour atténuer cette couleur très voyante, la CGE va la repeindre avec une teinte plus proche de la nature.

La conséquence de la mise en place de cette unité de traitement, augmentée des frais d'entretien, engendrera un surcoût d'environ 0,40 € le m³.





Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club la joie de vivre
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@ TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3	ATTON portrait
P 4	On a parlé d'eux dans la presse
P 7	Le 2 ^e semestre en images
P 10	Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12	Calendrier des manifestations
P 13	Assistante maternelle
P 20	Nos enfants vont à l'école !
P 21	Recettes de Noël
P 24	Le coin des toutpetits
	Infos pratiques : déchetteries
P 25	Les consignes de tri 2006
P 26	

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Association Familiales Rurales

ATTON



Votre association « Familiales Rurales » locale.

En consultant les archives statutaires de l'association on constate que : « l'Association Familiale d'Atton a été constituée en 1953 dans le cadre de l'Association Atton Loisy Bezaumont avec M. GUILLAUME Emile, Président pour la commune, M. GIGLEUX Paul, étant président des trois communes unies dans cette association. Conformément aux statuts, l'action se porte surtout sur la défense des budgets des familles, cartes de réduction, achats groupés, appareils ménagers en circuit d'utilisation, etc... » (La France se reconstruisait dans l'après-guerre).

M. GUILLAUME décédé, M. PERRIN Michel le remplace en 1959 et, avec l'approbation des membres, décide de créer l'association d'Atton.

Par la suite, l'association des communes s'intègre dans un circuit de cinéma, puis Loisy organise sa première ruche en 1962 et Atton en 1963. Les ruches se succèdent régulièrement d'année en année de la mi-juillet à la mi-août à Atton, avec jusqu'à 30 enfants présents.

En mars 1969, l'association famille rurale d'Atton est officiellement reconnue par la publication de son agrément dans le JO du 4 avril 1969 et de la composition de son bureau : président : M. PERRIN Michel, vice-président : Mme LEMAIRE Thérèse, Secrétaire : M. POIROT Jean, trésorier : Mme ETIENNE Thérèse, membres : Mmes BAZILLE et JAKUBOYE, M. GEOFFROY.



En octobre 1971 ouverture du club 3^{ème} âge ou joie de vivre.

Octobre 1983, début de la gymnastique féminine avec Mme GUY pour diriger un groupe d'une vingtaine de participants dans la salle Marie Picard.

Printemps 1984 : premiers mercredis récréatifs pour une quinzaine d'enfants.

Toujours composée de bénévoles, d'autres équipes se sont succédées s'attachant à pérenniser, conforter, créer des activités en rapport avec le mouvement familial Familles Rurales et sa devise : la famille, une chance pour l'avenir.

Aujourd'hui, cette devise prend tout son sens en réaffirmant l'importance de la famille comme socle éducatif dans le respect et la promotion des personnes qui la composent et de leur lieu de vie rural ou périurbain.

Soucieuse de rapprochement entre les générations et animée d'un esprit d'ouverture l'AFR Atton propose ses animations culturelles, sociales, éducatives, sportives, artistiques, pour l'accueil en accès libre aux loisirs des enfants, des ados, des adultes et des aînés.

Cet accès facilité aux loisirs constructifs pour tous est le résultat d'un excellent relationnel entre l'AFR Atton, la municipalité d'Atton, les pouvoirs publics et collectivités locales et aussi la disponibilité et les compétences reconnues de ses animateurs essentiellement bénévoles.

DECouvrez L'AFR ATTON

RENSEIGNEMENTS - CONTACTS

- **Président** : Georges BENOIT, 19 rue de Nomeny, ATTON, 03 83 81 38 27,

- **Secrétaire** : Nadine MOTTON, 79 rue de Nomeny, ATTON, 06 86 26 40 48,

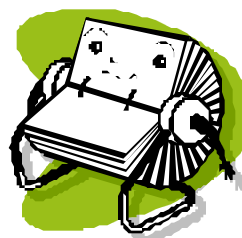
- **Cyber@atton** : François IUNG, 20 rue de Loisy, ATTON, 03 83 81 48 95,

Tél Cyber@tton : 03 83 83 28 91, Email : cyberatton@wanadoo.fr.

- **Club la joie de vivre** : Mylène GUERZONI, 1407 avenue des Etats-Unis, ATTON, 03 83 81 36 42,

- **Mairie d'Atton** : secrétariat de Mairie, 03 83 82 11 72, fax : 03 83 81 11 14,

Email : mairie.atton@wanadoo.fr.



Le Conseil d'administration de l'AFR ATTON.

Tous les membres du conseil d'administration sont élus lors des assemblées générales locales ayant normalement lieu le dernier lundi de novembre pour l'AFR Atton. Le conseil d'administration élit son président et les membres du bureau. Le conseil d'administration peut s'adjoindre à titre consultatif de façon ponctuelle ou durable des représentants d'organismes intéressés par l'action de l'association. Leur nombre ne peut excéder trois.

Dans certains cas (vacances de sièges), le conseil d'administration peut coopter des membres en remplacement, ceux-ci seront ratifiés lors de l'assemblée générale suivante.

Jérôme BARBELIN, Georges BENOIT, Christine CIUFFREDA, Damien CIUFFREDA, Michelle FAUCHER, Michel GELLENONCOURT, Olivier GUEDRA, François IUNG, Denis JACQUEMIN, Jean-Christophe LANNO, Chantal LEJEAU, Pierre MORIN, Pierrette MORIN, Nadine MOTTON, Patrick PAWLAK, Myriam PETITJEAN, Virginie VINSON.

Tous membres du conseil d'administration élus le 28 novembre 2005.

ADHEREZ A L'AFR ATTON

Se renseigner auprès des contacts ci-dessus. Se renseigner sur les lieux d'activités lors des activités, à la salle Emile Gallé et ses annexes, rue des Dames, place de la mairie et de l'Eglise.

Régler la cotisation familiale annuelle. La carte familiale d'adhérent c'est une seule carte pour tous les membres d'une même famille résidant sous le même toit.

C'est le sésame de base pour la pratique des activités hebdomadaires et l'accès des enfants au centre de loisirs organisé sur 4 semaines en juillet.

17 €uros la carte familiale 2006

assortie d'un avoir fiscal des 66 % de 17 €

L'AFR AU QUOTIDIEN, HEBDOMADAIRE, HORS VACANCES

Lundi et Jeudi de 20h30 à 22h00 : MAINTIEN EN FORME pour adultes et ados, à partir de 18 ans.

Step, Hi-Lo, fitness, assouplissements, étirements, renforcement musculaire, stretching.

Cours dispensés par animatrice brevetée d'Etat.

Coût additionnel individuel : 75 € à l'année (ou 3 x 25 €).

72 séances d'1h30 sont programmées de septembre 2005 à juin 2006.

Actuellement, 28 inscriptions ont été enregistrées (27 femmes, 1 seul homme). Début 2006, l'effectif devrait encore se renforcer avec le retour de quelques convalescentes qui, nous disent-elles, s'impatientent de retrouver l'ambiance, la convivialité du groupe et de régénérer leur dynamisme et vitalité.

La moyenne fréquentation par séances s'établit à 17.

Mardi de 20h30 à 22h30 : TENNIS DE TABLE POUR ADULTES ET ADOS, masculins et féminines, à partir de 16 ans – 5 tables, raquettes et balles sont à disposition.

Coût additionnel individuel : 2 € par mois.

Pour le premier trimestre seuls 5 hommes s'accordent à peu près régulièrement le temps de venir se défouler en taquinant la petite balle de celluloid et en disputant des parties acharnées tant en « simple » qu'en « double ».

Autant dire qu'il y a encore de la place pour accueillir de nouveaux partenaires chevronnés ou pas, et pimenter l'ambiance.

Ici, l'esprit de compétition n'est que symbolique, on joue pour le fun, bien que personne n'aime perdre trop souvent. Ambiance garantie.

Mercredi de 17h à 18h30 : TENNIS DE TABLE enfants et pré-ados de 8 à 15 ans

Activité d'initiation et de loisirs sportifs sans compétition officielle
– 5 tables, raquettes et balles à disposition.

Coût additionnel individuel : 1 € par mois

12 enfants, garçons et filles de 9 à 13 ans sont inscrits. Ils sont une dizaine à aimer se retrouver régulièrement avec le souci d'apprendre pour progresser. Là non plus, pas de compétition systématique encore que le groupe est prêt à répondre favorablement à toute invitation de rencontre amicale avec d'autres associations ayant la même vocation. Seul impératif, on joue le mercredi après-midi. Bien entendu, il reste encore des possibilités d'accueillir de nouveaux adeptes pour renforcer le groupe.

Jeudi de 14h à 18h 00 : CLUB « La Joie de Vivre » pour les âgés (ées) et retraités (ées).

Jeux de cartes et de société, travaux d'aiguilles. Un moment de retrouvailles sympathiques et de convivialité entre anciens qui cultivent l'amitié et partagent leur goûter.

Ecole de musique et théâtre :

L'A.F.R. ATTON, en partenariat avec le Carrefour des Jeunes du Grand Valmon, et avec la participation des Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson et du Grand Valmon favorise l'inscription de ses adhérents, enfants et adultes, aux ateliers :

- Théâtre pour les 6/8 et 9/13 ans,
- Théâtre à partir de 14 ans,

- **Chant, solfège rythmique et mélodique,**
- **Musique Solo** (Guitare, batterie, piano, percussions, flûte, bombarde, cornemuse, basse, accordéon),
- **Fabrication d'instruments,**
- **Initiation aux danses traditionnelles,**
- **Musique de Groupe,**
- **Danse traditionnelle.**

Coût additionnel : la carte d'adhésion MJC + la tarification en cours.

Localisés sur plusieurs communes, ces ateliers sont animés par des professionnels suivant le projet culturel et éducatif mis en place sur le territoire du Grand Valmon. Le projet passe par la rencontre, l'initiation ou le perfectionnement et la préparation à des spectacles et concerts.

Mardi soir et mercredi matin : *Les cours de guitare*, dispensés à ATTON.

Au cours de l'exercice 2004/2005, 16 élèves enfants, ados, adultes d'ATTON et de Port-sur-Seille, tous adhérents de l'AFR Atton se sont inscrits et ont suivi les cours de 17 ateliers.

Dans l'attente de restructurer ses MERCREDIS EDUCATIFS – RECREATIFS, l'AFR ATTON postule pour organiser l'accueil des enfants 4 – 12 ans lors des petites vacances.

Dans le cadre de services nouveaux, en direction de la jeunesse et d'une probable adhésion de l'AFR ATTON et de la commune d'ATTON au PROJET EDUCATIF LOCAL DE TERRITOIRE regroupant :

- AUTREVILLE-SUR-MOSELLE, BEZAUMONT, LANDREMONT, LOISY, MILLERY, SAINTE-GENEVIEVE, VILLE-AU-VAL, pour la Communauté de Communes du Grand Valmon,
- BOUXIERES-SOUS-FROIDMONT, CHAMPEY-SUR-MOSELLE, LESMENILS, VITTONVILLE pour la Communauté de Communes du Froidmont,
- ATTON.

Un premier sondage ponctuel local s'est révélé négatif concernant la mise en place de mercredis récréatifs éducatifs en cours d'année scolaire déjà engagée pour un trimestre. Pour ce faire, il serait préférable et bien plus opportun de lancer l'opération pour la rentrée scolaire en septembre 2006.

Par contre, l'idée de mise en place de centres de loisirs à ATTON pour les petites vacances de février et de printemps pourrait se concrétiser. Le cas est sérieusement à l'étude et un sondage en cours devrait fixer les organisateurs sur le prévisionnel d'effectifs enfants de 4 à 12 ans à accueillir pour une semaine de journées complètes.

D'autre part, une interactivité intéressante basée sur la complémentarité pourrait s'établir entre les associations fédérées par le PROJET EDUCATIF LOCAL DE TERRITOIRE à l'étude.

Dans le cadre du projet PEL, une toute récente réunion de sensibilisation a permis aux responsables AFR ATTON et à l'animatrice de proximité: Aïcha, de rencontrer les pré-ados et ados se retrouvant régulièrement à ATTON (12 de 13 à 20 ans). Un échange d'idées a permis de dégager quelques suggestions d'activités à la journée, à la soirée ou la semaine pour les 13-18 ans ; Sorties karting, patinoire, Paint-ball, week-end ou séjour ski, et, pourquoi pas, organisation de chantiers jeunes bénévoles pour réhabilitation du patrimoine.



EN 2006, L'AFR ATTON PREVOIT ORGANISER

Samedi 18 février :	Repas dansant de la Saint Valentin.
Du 03 au 05 au 28 juillet :	Centre de loisirs.
Dimanche 27 août :	11 ^{ème} brocante et fête à ATTON.
Samedi 28 octobre :	Halloween.
Lundi 27 novembre :	Assemblée générale locale.
Samedi 02 et dimanche 03 décembre :	Téléthon.



Certaines opportunités d'animations organisées par l'AFR Atton sont à l'étude pour venir compléter le calendrier.



Contactez-nous, rejoignez-nous sans complexe !



RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS ORGANISEES EN 2005 PAR L'AFR ATTON

- **Samedi 19 mars 2005 :** soirée théâtre salle Emile Gallé

La compagnie « les boute en scène » de Animation Village MILLERY AUTREVILLE est venue donner une représentation de vaudeville policier « La Perruche et le Poulet ».

Les 10 acteurs ont enchanté une quelque peu maigre assistance de 100 personnes, soit les 2/3 du prévisionnel estimé par les organisateurs. Dommage car l'énigme policière émaillée de nombreuses situations hilarantes méritait plus grande audience et une plus chaude ambiance. Il va de soi que... les absents ont eu grand tort.

- **Samedi 28 mai 2005 : concert de clarinettes** en l'Eglise d'Atton.

La qualité du concert **gratuit** produit par le groupe Ebonny and Clyde méritait, elle aussi la participation d'un auditoire plus étoffé. Dommage car ce groupe de jeunes talents, émanation de l'Ecole de Musique Jean Wiener de BLENOD LES PAM, très à l'aise et utilisant au mieux la sonorité du lieu et son ambiance solennelle a, avec un programme parfaitement choisi et commenté, tenu, plus d'une heure trente durant, sous le charme un auditoire trop restreint de quelques soixante personnes.

Les applaudissements nourris et la « standing ovation » de fin de concert ont été appréciés comme autant d'encouragements par les acteurs et les organisateurs.

- **Du 04 au 29 juillet 2005 : centre de loisirs avec son mini camp.**



Une grosse déception pour les organisateurs dans la gestion d'un séjour de vacances dépeuplé en enfants et surpeuplé en animateurs. Tout en essayant de ne pas pénaliser les enfants, il a quand même fallu procéder à des coupes sombres tant dans les « sorties » que la traditionnelle fête du centre. 37 enfants dont 13 de moins de 6 ans ont

fréquenté ce centre de loisirs édition 2005 pour un total de 368 journées, et 11 étaient résidents extérieurs à ATTON.

Mais au moins, avec 7 animateurs pour une moyenne de 19 enfants à la semaine, les « vacanciers » ont été suivis de très près et chouchoutés.



- **Dimanche 28 août 2005 : la 10^{ème} brocante**



Déjà sur le pont depuis le samedi 27 avec l'animation concoctée par Cyber@tton, le comité d'accueil des exposants était aux barrières de la rue des Dames dès 05h30. La météo ne s'étant pas trompée, chacun pouvait constater que la journée s'annonçait belle. Elle le fut en tous points. Les 45 exposants, principalement des Attonais, étalés sur 320 mètres linéaires connurent des fortunes diverses mais occupèrent le terrain jusque 18h30, avant de se replier en bon ordre laissant place nette et propre.

Le stand buvette restauration a magistralement rempli son office offrant une halte réconfortante jusqu'à 14h00, heure à laquelle furent vendus les derniers casse-croûte et les dernières barquettes de frites. Réserves vidées et tables rases, il ne restait plus alors qu'à s'occuper de la buvette et du jeu du « juste poids ». Les plus perspicaces sont rentrés chez eux emportant lots de valeur et de consolation.



- **Samedi 29 octobre 2005 : animation pour Halloween**

C'est par un temps idéalement ensoleillé générant une douce chaleur d'automne que la cortège de plus de 60 personnes (enfants et adultes) monstrueusement déguisés a pris le départ d'un périple de près de trois kilomètres visitant absolument toutes les maisons du village. Précédés pour la première fois d'un char ensorcelé clignotant, fumant et pétaradant, et encadrés par un service d'ordre vigilant, tous les participants ont copieusement garni leurs sacs à bonbons au cours de leur tournée.

A la nuit tombante, tout le monde se retrouva tout heureux de pouvoir se reposer et savourer la bonne soupe au potiron avant de déguster rafraîchissements, pâtisseries, etc... et entamer la sarabande de circonstance orchestrée par DJ Jérôme entouré d'éclairs, de flashes transperçant les nuages de fumée ambiants. Au final, tous les ballons de baudruche ayant décoré la salle Emile Gallé furent piétinés, éclatés pour le plus grand bonheur des petits monstres et diabolins. Bravo et grand merci aux personnes et services d'intendance de l'AFR ATTON.



FAMILLES RURALES AFFICHE SA MODERNITE ET VOUS PRESENTE SON NOUVEAU LOGO :



L'AFR ATTON PROGRESSE

86 ADHESIONS FAMILIALES EN 2001/2002,

101 ADHESIONS FAMILIALES EN 2004/2005,

ET VEUT ENCORE PROGRESSER AVEC VOUS, EN 2005/2006.

Toute la grande famille de l'Association Familles Rurales d'ATTON vous souhaite

**JOYEUSES FETES
BONNE ET HEUREUSE ANNEE !**





Le mot du maire	P 3
Délibérations du conseil municipal	P 4
La décentralisation, acte II	P 7
Enquête annuelle de recensement 2004	P 10
Manganèse, du bleu dans le vert	P 12
L'Association Familiales Rurales	P 13
Le club la joie de vivre	P 20
CYBER@ TTON	P 21
Les potins des ados	P 24
@TTON IDÉES repas du village,	
le soir de la fête de la musique	P 25
Le F.C. ATTON	P 26

ATTON portrait	P 29
On a parlé d'eux dans la presse	P 30
Le 2 ^e semestre en images	P 33
Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme	P 37
Calendrier des manifestations	P 38
Assistante maternelle	P 39
Nos enfants vont à l'école !	P 40
Recettes de Noël	P 42
Le coin des toutpetits	P 44
Infos pratiques : déchetteries	P 46
Les consignes de tri 2006	P 47

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Le club la joie de vivre

- Reprise du club le jeudi 01 septembre 2005 : 18 personnes ont répondu présent.
- La galette des rois est prévue pour le **05 janvier 2006**.
- Le club organise un super loto le **15 janvier 2006** doté de nombreux lots, dont le premier prix est un sèche linge.
- Une sortie publicitaire est prévue pour le **1^{er} semestre 2006**. Date et lieu sont à revoir.

Les membres du club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Dela gauche, vers la droite : Gérard BAZILLE, Jeannine NOIRE, Ginette MAURICE, Lucienne BELLO, Odette GEORGES, Irène GRANGE, Anne-Marie LEMAIRE, Monique VOIGNY, Nicole PETITPRETTE, Hélène GUILLAUME, Monique CONSIGLIO, Robert GUILLAUME, Jeanne BASUYAUX, Madeleine ETIENNE, Pierre ETIENNE... Et notre doyenne : Maria TESCARI.



Le mot du maire	P 3
Délibérations du conseil municipal	P 4
La décentralisation, acte II	P 7
Enquête annuelle de recensement 2004	P 10
Manganèse, du bleu dans le vert	P 12
L'Association Familiales Rurales	P 13
Le club la joie de vivre	P 20
CYBER@TTON	P 21
Les potins des ados	P 24
@TTON IDÉES repas du village,	
le soir de la fête de la musique	P 25
Le F.C. ATTON	P 26

ATTON portrait	P 29
On a parlé d'eux dans la presse	P 30
Le 2 ^e semestre en images	P 33
Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme	P 37
Calendrier des manifestations	P 38
Assistante maternelle	P 39
Nos enfants vont à l'école !	P 40
Recettes de Noël	P 42
Le coin des toutpetits	P 44
Infos pratiques : déchetteries	P 46
Les consignes de tri 2006	P 47

CYBER@TTON a déménagé !

www.cyberatton.net
www.atton.fr
cyberatton@wanadoo.fr
 03 83 83 28 91



Tout va bien pour **CYBER@TTON**. Un local flamant neuf, une saison riche en activités et en équipement et une équipe qui ne cesse d'augmenter... « *Pourvu que ça dure !* ».

Pendant une première année bien chargée, l'équipe des animateurs bénévoles de **CYBER@TTON** s'est relayée pour assurer les permanences au local afin de dispenser initiation et perfectionnement, photos numériques, jeux en réseau, Tuning-PC et matériels informatiques.

C'était une **année de roulement**, surtout pour voir, comment, nous les animateurs (dont 4 nouveaux : Jean Christophe Lanno, Edith et Frantz Marchal et Magali Caspar, ce qui porte à 11 animateurs), nous allions nous en sortir pour faire partager, un hobby, une passion, voire même cette drogue qu'est l'ordinateur. On ne s'improvise pas du jour au lendemain animateur à gérer petits et grands, à tenter d'organiser une séance au niveau de tous et à savoir répondre à toutes questions qui nous tombent dessus. Apparemment la sauce a bien pris, puisque la rentrée de septembre voit les adhérents de 2004-2005 en redemander et nous faire de la pub.

Le nouveau local, situé derrière la salle polyvalente Emile Gallé (l'entrée se situe entre les cuisines et le cimetière, après une petite courrette), inauguré à l'occasion de la fête patronale, le 28 août, permet de condier informatique sur une douzaine postes en réseau, connectés sur du haut débit et un coin détente (billard, console de jeux et bar). Et, ho, surprise, les jeunes viennent plus volontiers faire une partie de billard plutôt que de se river sur un écran à *tchacher* et ce n'est pas plus mal. Parce qu'il faut les tenir vos charmants bambins (pas tous, quand même !).

CYBER@TTON est devenu la garderie pour grands. Parce que dans une garderie pour petits, les parents passent les déposer, en disant *bonjour*, les récupérer et voir comment ça se passe, font mine de s'intéresser un minimum ou par *politesse*. A **CYBER@TTON**, il y a des parents qu'on n'a encore jamais vu, à croire qu'ATTON, il y aurait un phénomène de générations spontanées, des enfants sans parents... les *pôvres* petits. **Tout ça, ça donne envie d'être bénévole !**

On peut remarquer que depuis un an les dégradations et petites délinquances ont diminué dans le village et plutôt se sont déplacées vers **CYBER@TTON**. Ce n'est pas faute de faire la police.

Et dans ce **nouveau local**, chacun a mis du sien. Pratiquement tous les week-end de juillet et août ont été consacrés à l'installation du réseau et au déménagement...



Le fil rouge, sur le bouton rouge...



... Câbler, facile !



... C'est pas dans l'sens là, la France ?!



On a retapé du mobilier d'école, style année 50 et ça en jette !



Les anciens viennent voir !...
... pendant qu'on configure la salle et qu'on fait chauffer le tapis du billard !...



... et c'était chaque fois l'occasion de terminer par un barbecue improvisé dans la petite courrette qui mène au club.

Le premier grand visiteur a été Monsieur le Préfet, le 18 août, invité par le Conseil municipal. Il a eu droit à sa première leçon de *tchachet*, depuis communiqué, en toute amitié, via le net, avec quelques adhérents.



Il a fallu penser, aussi, à l'organisation de notre week-end du 27 & 28 août :



- inauguration du nouveau local **CYBER@TTON**, par Monsieur LIGER, en présence de Monsieur GUERARD, conseiller général, de Monsieur LEMOINE, Maire le Pont à Mousson, des membres du conseil municipal, des animateurs, des adhérents et futurs adhérents de **CYBER@TTON**. La fanfare de la Renaissance de la Seille a dôturé cette inauguration par une aubade chaleureusement applaudie.

- concours de Tunning-PC,
brocante informatique,



- et démonstration de pilotage sur simulateur de vol de :



Le tout en partenariat avec : La **Mairie d'ATTON**, **Radio activités** (91, rue Pasteur - 54700 PONT A MOUSSON) ; **JMK Informatique** (22, rue Pasteur - 54700 PONT-A-MOUSSON) ; **SNC GENEVAUX** – Snack – Rapido, (94, rue st Laurent 54700 PONT-A-MOUSSON) ; **Entreprise LANNO J.C.** (Cidex 3 t - RN 57 - 54700 PONT A MOUSSON), plâtrerie, peinture, isolation, cloison ; **ENTELEC2R Thierry ROBERT** (55, Bl Ney 54700 PONT A MOUSSON), électricité générale, chauffage électrique ; **Auto contrôle RICHARD** (ZAC du Breuil - 54700 PONT A MOUSSON) ; **SARL J.Marie CORNETTE**, plomberie, - chauffage, sanitaire, (ZAC du Grand Prè - La louvière 54700 LESMENILS) ; **Café – tabac de la Moselle** (Norroy les 54700 PONT-A-MOUSSON) ; **Daniel HERMAL**, entreprise du bâtiment, (94, route nationale 54 700 MONTAUVILLE). Partenaires qui ont permis cette nouvelle manifestation, en attirant de nombreux curieux (passionnés ou non) des ordinateurs boostés et personnalisés à la déraison. Même si la brocante informatique n'a pas eu le succès espéré, **CYBER@TTON** donne rendez-vous l'année prochaine à la même époque.

Les animateurs se font un plaisir de vous aider à débiter dans les mystères de l'informatique en allant à l'essentiel avec l'ordinateur, sans formalité. Venez nous rejoindre ou sur les sites : de **CYBER@TTON** : www.cyberatton.net ou de la commune d'ATTON : www.atton.fr. Contactez-nous à cyberatton@wando.o.fr, ou, pendant les heures d'ouverture au 03 83 83 28 91.

CYBER@TTON est ouvert les soirs de la semaine (du lundi au vendredi), le mercredi après midi et le samedi matin... *seulement* ! Il pourrait l'être davantage. Les animateurs ont d'autres occupations pendant la journée... On recherche toujours d'autres bénévoles qui seraient plus disponibles la journée... Des retraités, par exemple... *et il y en a*, qui bidouillent un petit peu pour ouvrir le club à des heures qui intéresseraient plus d'autres retraités *et il y en a aussi* ! **Avis de recherche** !

L'équipe de **CYBER@TTON**, d'un bloc ! ♦

Astuce informatique : toutes les photos numériques prises par **CYBER@TTON**, lors des différentes manifestations, à ATTON, sont disponibles à **CYBER@TTON**. Il n'est pas nécessaire d'avoir un ordinateur pour les visionner, un simple lecteur DVD de salon (compatible JPEG ou JPG) suffit. Cela vous donnera l'occasion de nous rendre visite. Munissez-vous d'un CD vierge ou d'un support informatique (clé U.S.B, carte d'appareil photos...).





Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club *la joie de vivre*
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

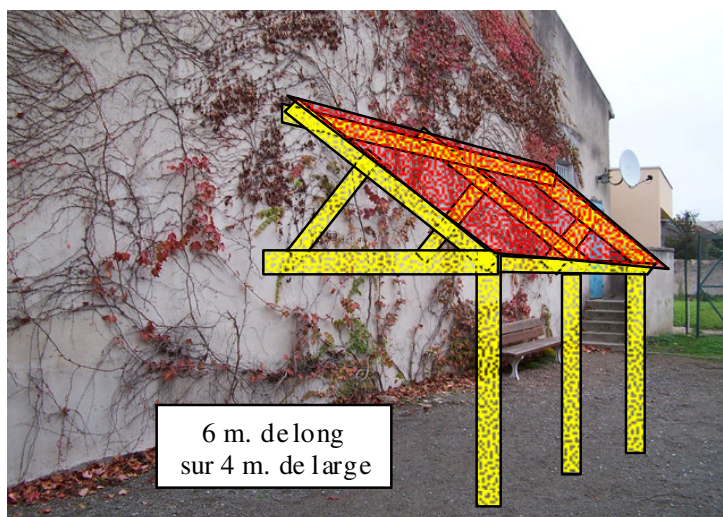
P 3 ATTON portrait
P 4 On a parlé d'eux dans la presse
P 7 Le 2^e semestre en images
P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12 Calendrier des manifestations
P 13 Assistante maternelle
P 20 Nos enfants vont à l'école !
P 21 Recettes de Noël
P 24 Le coin des toutpetits
Infos pratiques : déchetteries
P 25 Les consignes de tri 2006
P 26

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Les potins des ados.

Geoffrey (17 ans). Devenu membre pour la deuxième année à Cyber@tton, je suis très surpris des travaux mis en œuvre pour un petit village comme ATTON. C trop cool, les organisateurs sont sympas. François est strict mais juste, Jérôme est cool, Lionel aussi, Patrick trop cool. Hélas Armel je ne la connais pas beaucoup, j' aime bien Gilles mais il est là, les samedis matins.

Mehdi (16 ans). Également là pour la deuxième année. Le *tripe* c'est le Cyber@tton, c'est sûr, on squatte moins la Mairie qu' avant, mais reste toujours le problème de l'abri en cas de pluie, mais les gens de ma commune ont déjà tenu leur promesse vis à vis du club. Pour nous, on espère qu'ils vont continuer dans ce sens car cela devient trop classe par rapport à d' autres communes.



Lucien (7 ans), fils de Patrick. Les grands, ils veulent toujours jouer au billard, c'est nul. Mais, on ne peut plus jouer autant en réseau comme avant.

Jérémy (11 ans), son frère. Oui c'est vrai mais le billard aussi c'est bien même qu' on va le refaire, car il est *bugné*, et les autres ils sont souvent sur MSN, donc c'est aussi pour ça qu'ils jouent moins en réseau.

Alison (13 ans). Ben moi, j'aide souvent Armel les mardis soirs. C'est trop bien, car je donne des conseils à des personnes plus âgées que moi, les conseils de mon père qui m'a appris plein de choses qui me servent beaucoup. Et en plus, en regardant Armel, je profite de ses leçons et je deviens une pro sur Word ce sera utile pour l'école.

Patrick PAWLAK est prêt à recevoir les jeunes qui ont des potins à publier afin de les noter tous les vendredis soir au club. Il recherche aussi des gens d'ATTON qui auraient des choses à dire, surtout des reportages sur leurs passions. Il est prêt à venir chez vous prendre des photos de vos collections, passions et autres, et chaque semestre, vous parâtrez dans notre bulletin.



Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004

Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club la joie de vivre

CYBER@ TTON

Les potins des ados

**@TTON IDÉES, repas du village,
le soir de la fête de la musique**

Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
P 4 On a parlé d'eux dans la presse
P 7 Le 2^e semestre en images
P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12 Calendrier des manifestations
P 13 Assistante maternelle
P 20 Nos enfants vont à l'école !
P 21 Recettes de Noël
P 24 Le coin des toutpetits
Infos pratiques : déchetteries
P 25 Les consignes de tri 2006
P 26

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

@TTON IDÉES !

Le 21 juin 2006, repas du village, le soir de la fête de la musique.

Depuis déjà quelques années, les gens des quartiers ont organisé des buffets improvisés. La recette est géniale et pas compliquée. Chacun amène son repas et on met tout en commun. Et cette fois pour tout le village, on ferme à la circulation la rue des Dames et on fait venir un orchestre.

Une occasion de se retrouver ou de faire connaissance, autour d'un buffet pour causer et commenter l'année passée. Et sans trop se casser la tête en organisation, un repas froid : Chacun amène (comme si c'était pour soi !) hors d'œuvre, charcuterie, salade, fromage... un dessert et puis un peu de boisson (avec modération...). En apéritif pourquoi pas un kir ? (on ramène une bouteille de blanc, fraîche ou de crème de cassis ou de mirabelle ou de...) et puis on met tout ça en commun sur un buffet.

On fait une grande tablée, rue des Dames, du genre le banquet des Gaulois. On pense à ses couverts (le + simple : en plastique) et chacun prévoit son siège. Pour les tables on s'arrange... Il y aura des barbecues, en libre service, à la disposition des inconditionnels de la grillade.



Il y aura une buvette



Un orchestre nous fera danser toute la nuit

Et si le ciel fait encore des siennes... on s'installera dans la salle Emile Gallé, dans la salle Marie Picard, celle du Conseil municipal, ou sous le chapiteau... Il y aura de la place, à l'abri, pour tout le monde !

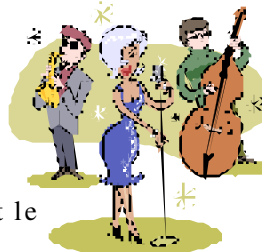


Photo en haut : le 25 juin, au carrefour de la rue de Loisy et de celle de Nomeny.

Photo à gauche : le 13 juillet à la Fraisière.

Rendez-vous le 21 juin, vers 18H00 - 18H30, avec votre...





Le mot du maire
 Délibérations du conseil municipal
 La décentralisation, acte II
 Enquête annuelle de recensement 2004
 Manganèse, du bleu dans le vert
 L'Association Familiales Rurales
 Le club *la joie de vivre*
 CYBER@ TTON
 Les potins des ados
 @ TTON IDÉES repas du village,
 le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON



P 3 ATTON portrait
 P 4 On a parlé d'eux dans la presse
 P 7 Le 2^e semestre en images
 P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
 P 12 Calendrier des manifestations
 P 13 Assistante maternelle
 P 20 Nos enfants vont à l'école !
 P 21 Recettes de Noël
 P 24 Le coin des tout petits
 Infos pratiques : déchetteries
 P 25 Les consignes de tri 2006
P 26

P 29
 P 30
 P 33
 P 37
 P 38
 P 39
 P 40
 P 42
 P 44
 P 46
 P 47

Le F.C-ATTON.

Président : Jean-Louis Geoffroy **Vice-président :** Serge Boffin
Trésorier : Nicolas Viviers **Trésorier adjoint :** Patrick Geoffroy **Secrétaire :** Josiane Geoffroy.

SAISON 2005-2006

Seniors : les 2 équipes A et B totalisent 40 joueurs. L'équipe A évolue dans le groupe C de Promotion de 1^{re} division du district Meurthe - Sud. L'équipe B évolue dans le groupe C de 2^e division du district Meurthe-Sud.



L'équipe B

Jeunes : 3 équipes, dont une équipe de « débutants » avec 16 joueurs, une équipe de « benjamins » avec 14 joueurs et une équipe de « moins de 13 ans » jumelée avec Montauville.



Le challenge de fin d'année, le 4 juin.



Plateau débutants, le 10 octobre.

Responsables d'équipes : Michel Viviers, Daniel Réverbéri et Serge Boffin pour les équipes seniors. Jean-Michel Prillieux, Ghislain Anstmant, « Valdo » et Jean-Louis Geoffroy.

Arbitres : François Blaise et M. Huriot.

Classement fin novembre : l'équipe A se classe 4^e avec 12 points et l'équipe B dernière avec 0 pt mais les victoires vont arriver. Chez les jeunes, les « benjamins » se classent 2^e de leur groupe. Les « débutants » ont participé à 6 plateaux avec une très bonne motivation, un grand merci aux parents pour leur accompagnement et leur participation.

Le club remercie tous les dirigeants, les bénévoles, les sponsors ainsi que la mairie pour son soutien aussi bien moral que financier.



Le 14 juillet, le méchoui.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi 10 décembre : Saint-Nicolas du FC pour les équipes de jeunes, se déroulera au stade avec remise de friandises et projection d'un film.

Samedi 31 décembre : réveillon du nouvel an 2006.

Courant décembre : calendrier 2006 du FC.

Dimanche 22 janvier 2006 : concours de belote.

Tous les membres du club vous souhaitent
une bonne fin d'année et une heureuse nouvelle année.



Reveillon du Nouvel An 2006



Organisé par le F.C ATTON
Le Samedi 31 décembre 2005 à 20 h
Salle Polyvalente Emile GALLE



MENU

1 apéritif offert avec ses réductions

Les Hors d'œuvre

*Avocat farci au crabe
Salade d'endives aux noix, roquefort et magret fumé
Rosace de melon au jambon cru d'Aoste
Médailon de foie gras en gelée
Salade toulousaise (gésiers, noix, croûtons)*

Le Plat Froid de la Mer

*Saumon fumé à l'huile de noix et ses toasts
Bouquettes de crevettes roses et grises
Tartine de St Jacques*



Le Plat Chaud

*Pavé de Veau
Gratin dauphinois / Flan de légumes / Champignons forestiers*

Ronde des Fromages

Assiette Gourmande

*Charlotte aux fruits rouges
Fondant à l'abricot et son coulis
Salade de fruits rouges avec sag lace
Opéra
Corbeille de fruits*



La corbeille des Pains

Pain de campagne / Pain aux noix / Pain aux raisins



Café et soupe à l'oignon



PRIX:

Adulte : **55€**
Enfant jusqu'à 10 ans : **30€**
Boissons en sus

Règlement à l'inscription



Animation assurée par **DJ « Fréquence Animation »**
(Valse, Rock ; Tango ; Disco ; Années 50, 60 ...)

Réservation jusqu'au 23 décembre 2005.

Auprès de : Mr GEOFFROY Jean-Louis **03.83.82.14.10**



Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club la joie de vivre
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3 **ATTON portrait**
P 4 On a parlé d'eux dans la presse
P 7 Le 2^e semestre en images
P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12 Calendrier des manifestations
P 13 Assistante maternelle
P 20 Nos enfants vont à l'école !
P 21 Recettes de Noël
P 24 Le coin des toutpetits
Infos pratiques : déchetteries
Les consignes de tri 2006
P 25
P 26

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Jean-Stéphane Drynski, apprenti jockey dans la cour des grands, par *Noir Premier.*



Fils unique Jean-Stéphane est né le 3 décembre 1988. D'une énergie débordante, à l'école les institutrices lui faisaient faire le tour de la cour pour évacuer son trop plein d'énergie. A 7 ans il prend sa première reprise, depuis ce temps il n'a plus quitté le monde des chevaux. Il a obtenu successivement les galops du 1^{er} au 6^e. Il a même pratiqué le horse-ball. A 10 ans, pour son anniversaire, il a eut à choisir entre un cheval et un scooter. C'est ainsi qu'Ariane double ponette est entrée dans sa vie. Il en avait l'entretien et l'entière responsabilité.

D'instinct, il a adopté la position jockey, arrière en l'air et étriers courts et a goûté à la griserie de la vitesse, car il aime prendre des risques. A 12 ans, il a affirmé « Je serai jockey de plat et rien d'autre », car pour lui en obstacle, ça ne va pas assez vite et en trot « Les drivers ont le cul dans le chariot qui rebondit de tous les côtés ».

En 2001, il a cherché une école de formation de lads et jockeys. Comme il était trop jeune, à 12 ans et demi à l'école de GOUVIEUX près de CHANTILLY, il a passé les tests à blanc et terminé dans les 9 rescapés sur 22 candidats au départ. « C'était ma semaine Rambo. », disait-il, car les épreuves étaient intenses et éliminatoires. L'année suivante il repasse le stage avec succès et est admis à l'école du « Moulin à Vent » de GOUVIEUX, où il entre en juillet 2002. Pendant 3 ans son maître formateur fut Christiane Head-Maarek (Criqueur pour les turfistes.). En tant qu'élève stagiaire, il a participé à 8 courses-école AFASEC et en a remporté 3 : la 1^{re}, le 5 avril 2004, à SAINT-CLOUD avec « Dancing Starlight », écurie M Maktoum al Maktoum ; la 2^e, le 7 mai 2004 à Chantilly avec « Fabulous Speed », écurie M Wertheimer, le jour anniversaire de son papa ; la 3^e, le 27 août 2004 à DEAUVILLE avec « Delightfull Lady », écurie M Maktoum al Maktoum.

Il a obtenu sa licence France Galop de monte officielle N° 825.108, en janvier 2005, avec une autorisation à 47 kg. Il a commencé sa carrière en portant des couleurs anglaises à NEW MARKET, en février et avril 2005. Il est apprenti-jockey depuis le 18 juillet 2005, chez Yves de Nicolay, à DEAUVILLE. Pour sa maman, Claudine, c'est difficile de le surveiller de loin. C'est un adolescent auquel on demande de vivre en adulte dans un univers professionnel et sportif, difficile et rigoureux. Il doit respecter une hygiène de vie qui lui interdit les plaisirs de son âge.



Pour sa 6^e course dans la cour des grands, le mardi 2 août à DEAUVILLE, il gagne le prix de la Galopinière, avec « Acier Trempé », sous les couleurs d'Yves de Nicolay. Jean-Stéphane est bien parti pour réaliser son rêve. Pour devenir jockey professionnel, la route est encore longue pour obtenir 70 victoires, mais il est sur le bon chemin, car déterminé, persévérant, amoureux des chevaux et du risque, il a tout pour devenir jockey.

Bravo Jean-Stéphane !

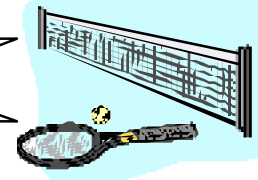


Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club la joie de vivre
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@ TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
P 4 **On a parlé d'eux dans la presse**
P 7 Le 2^e semestre en images
P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12 Calendrier des manifestations
P 13 Assistante maternelle
P 20 Nos enfants vont à l'école !
P 21 Recettes de Noël
P 24 Le coin des tout petits
Infos pratiques : déchetteries
P 25 Les consignes de tri 2006
P 26

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Gauthier monte au filet !



Gauthier fait du tennis depuis maintenant 4 ans (dont 2 en compétition) au sein du Tennis-dub de PONT A MOUSSON, dont deux années en compétition.

Sa première saison, comme débutant, s'est déroulée en dents de scie. Par contre, il a fait de réels progrès la saison écoulée, au cours de ses différents

tournois. Il a pu ainsi atteindre la finale BNP-PARIBAS, qui réunit les meilleurs jeunes du département.

Et, il entame sa cinquième année de tennis avec désormais 3 entraînements de 1H30 par semaine afin d'améliorer ses performances.



CARTE DE VISITE Circuit Stanislas



Gauthier Schreiner.

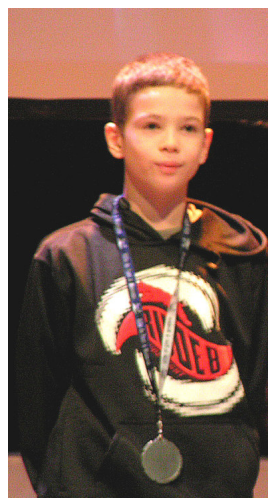
Le circuit Stanislas s'est déroulé dernièrement. Sont qualifiés pour y participer les quatre meilleurs joueurs de tennis dans chaque catégorie.

Une compétition départementale organisée à l'issue des tournois effectués tout au long de la saison. « Il faut participer à quatre tournois au moins sur quinze pour espérer se qualifier », explique Johan Jean-pierre, éducateur. Plus on en fait, plus on a de chance d'acquiescer de points ».

Des jeunes Mussipontains ont été retenus : en catégorie filles de 9 ans, Ségolène Oberlé, qui a perdu en demi-finale. En catégorie garçons de 10 ans, Gau-

thier Schreiner, qui a perdu en finale. Gauthier, qui réside à Atton, pratique la discipline depuis quatre ans au sein du TC PAM. Depuis deux ans, il fait des compétitions : « C'est la première fois que je participe au tournoi Stanislas. Je suis très content du résultat. J'espère encore m'améliorer cette année pour être meilleur ». Gauthier vient s'entraîner deux fois par semaine, il pratique également le football à Atton.

En catégorie garçons de 11-12 ans, Gauthier Petitpas, qui a perdu en demi-finale ainsi que Maxime Bello. Une bonne participation du club local, qui donne satisfaction aux éducateurs.

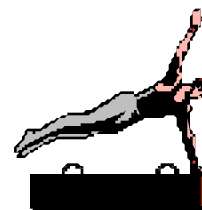


Vendredi 25 novembre, il a reçu la médaille sportive à PONT A MOUSSON.

Dimanche 11 décembre, il a joué son 5^e dimanche de tournoi en équipe au niveau régional.

Bravo Gauthier !

Cyril et la gymnastique artistique

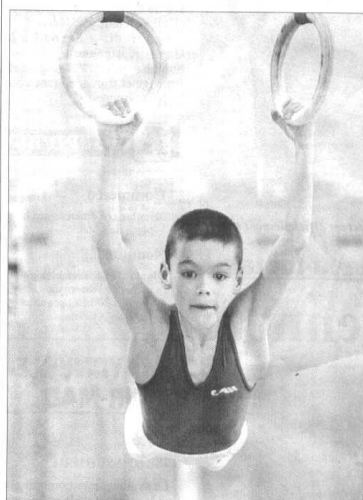


Bonjour, je m'appelle Cyril. Je suis né le 18 novembre 1994 à PONT A MOUSSON. J'habite à ATTON depuis 1995. Je suis passionné pour la gymnastique artistique dès l'âge de 3 ans ½ et je suis licencié au Sport Mussipontain depuis 7 années.

J'ai débuté dans l'ancien gymnase en 'Baby gym', pour intégrer, aujourd'hui les minimes, dans le nouveau gymnase spécialisé. Chaque semaine je pratique 3 séances de 2 heures, d'entraînement : au sol, saut, barres parallèles, barres fixes, arçons et les fameux anneaux.

C'est un sport complet qui demande souplesse, force, agilité et le tout accompagné de grâce.

Sport Mussipontain : de bons résultats



La relève est assurée du côté du Sport Mussipontain.

Voici une partie de mon palmarès :

En individuel :

Mai 2001 : 7^e en finale départementale

Juin 2003, à DOM BASLE : 5^e en finale départementale.

Mars 2005, à Saint DIE : 12^e en championnat de Lorraine

Mai 2005, à DOLE : 23^e en finale zone Est.



En équipe :

Janvier 2005, à PONT A MOUSSON : champion de Meurthe & Moselle

Mars 2005, à AMNEVILLE, champion de Lorraine.

Avril 2005, à ILLZACH, vice champion de zone Est.



Prochain rendez-vous : le 14 janvier 2006, en championnat de Meurthe & Moselle

Bravo Cyril !

Commémoration du 11 novembre, un Cyber@ttonais invité à la Préfecture.



C'était le 16 août dernier. Le Conseil municipal d'ATTON avait invité Monsieur Claude Baland, Préfet de Meurthe & Moselle. Une partie de la journée avait été consacrée à visiter les installations, dont le nouveau local de CYBER@TTON, club informatique de l'Association Familles Rurales.



Parmi les adhérents présents ce jour là, Thibaut, 12 ans, s'adonnait à son sport préféré : le *tchat*. Monsieur le Préfet se mit à le questionner sur ce mode de communication qu'il ne connaissait pas. Thibaut lui fit une *démo* improvisée. Monsieur le Préfet, surpris, tout d'abord par ce langage quelque peu *phonétique*, proposa à Thibaut d'échanger leurs adresses E-Mail.

Et depuis ils communiquent régulièrement. Thibaut a donné ses premières impressions de la rentrée en 4^e et Monsieur le Préfet de ses piles de dossiers à étudier. Thibaut s'étonnait de ne pas l'avoir pas vu en grande tenue. Et il lui expliqua qu'il ne la portait qu'à l'occasion de grands événements et qu'il l'inviterait, lui ainsi que sa famille, ses copains et ses professeurs.

Pour la cérémonie du 11 novembre, Monsieur le Préfet proposa à Thibaut, ainsi qu'à d'autres enfants du département, de lire une lettre d'un Poilu de la grande Guerre, ces lettres étant tirées d'un recueil, *Paroles de Poilu*.

« J'ai beaucoup hésité reconnaître Thibaut : Lire devant autant de personnes que je ne connais pas. J'avais le choix entre des lettres de soldats qui avaient survécu et d'autres qui avaient été tués, c'était très dur. Cette guerre est, pour moi, si loin... il y a 87 ans et pourtant si proche. C'était ici ! Sur le monument aux morts d'ATTON, il y a mon nom de famille, mon arrière-arrière grand père. Il a été tué au Bois le Prêtre, en 1915, de l'autre côté de Pont à Mousson. C'était à 5 kilomètres de chez lui, de sa maison, de sa famille, il avait 37 ans. Mon arrière grand père était pilote de chasse. Il a été abattu, en mai 1940, au dessus des Ardennes. Il allait avoir 27 ans. Ce n'est pas une guerre, comme au cinéma, à l'autre bout de la terre. C'étaient des Français qui défendaient notre pays, c'est pour qu'on ne les oublie pas, que j'ai accepté ».



Obituaire, Guini

La lecture de ces lettres a suscité une vive émotion dans la grande salle de réception de la Préfecture. L'initiative de Monsieur le Préfet a permis la rencontre des générations autour de ce sujet grave...



Le devoir de mémoire.

Les feux de la saint Jean, le 2 juillet



Chantal Guai

La fête patronale, les 27 & 28 août



La 10^e brocante de l'AFR, le week-end-Cyber@tton,
le concours de quilles du FC-ATTON

Chantal Guin

Le défilé d'HALLOWEEN, le samedi 29 octobre



Chantal Guai

Le repas des anciens, le dimanche 20 novembre



Saint Nicolas, le dimanche 28 novembre



Chantal Guit



Le mot du maire
 Délibérations du conseil municipal
 La décentralisation, acte II
 Enquête annuelle de recensement 2004
 Manganèse, du bleu dans le vert
 L'Association Familiales Rurales
 Le club *la joie de vivre*
 CYBER@ TTON
 Les potins des ados
 @ TTON IDÉES repas du village,
 le soir de la fête de la musique
 Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
 P 4 On a parlé d'eux dans la presse
 P 7 Le 2^e semestre en images
 P 10 **Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme**
 P 12 Calendrier des manifestations
 P 13 Assistante maternelle
 P 20 Nos enfants vont à l'école !
 P 21 Recettes de Noël
 P 24 Le coin des toutpetits
 Infos pratiques : déchetteries
 Les consignes de tri 2006
 P 25
 P 26

P 29
 P 30
 P 33
P 37
 P 38
 P 39
 P 40
 P 42
 P 44
 P 46
 P 47

Infos Mairie.

LUNDI : de 14 h 00 à 19 h 00

MARDI, JEUDI ET VENDREDI : de 8 h 00 à 12 h 00

MERCREDI, SAMEDI : de 9 h 00 à 12 h 00

Horaires
 d'ouverture



La Mairie sera fermée du 07 au 21 janvier inclus

Horaires
 de bus

Un petit guide des horaires de bus
 est à votre disposition, en mairie. Il
 détaille les itinéraires, les horaires
 et les tarifs.

Agence LE BUS :
 8 Place Thiers
 Pont-à-Mousson
 03 83 81 31 66



L'arrêt situé devant l'école doit rester libre d'accès, afin de permettre au bus scolaire de stationner dans de bonnes conditions pour la montée et la descente des élèves. Les particuliers ne doivent donc pas stationner à cet endroit.

Merci de votre compréhension.

Les sacs jaunes seront distribués à partir de février, en porte à porte



Projet de plan local d'urbanisme

Par arrêté en date du 08 décembre 2005, le maire a ordonné l'ouverture des enquêtes publiques sur le projet de plan local d'urbanisme, arrêté par le conseil municipal, ainsi que sur le zonage d'assainissement.

A cet effet, M. VOIRIOT Jean-Marie a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Nancy comme commissaire enquêteur.

Les enquêtes se dérouleront à la mairie du 05 janvier au 05 février 2006 aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi : 14h-19h,

Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h-12h,

Mercredi, Samedi : 9h-12h.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les observations du public les :

- 05 janvier 2006 de 10h à 12h,

- 16 janvier 2006 de 17h à 19h,

- 25 janvier 2006 de 10h à 12h,

- 04 février 2006 de 10h à 12h.

Pendant la durée des enquêtes, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie.

À l'issue des enquêtes publiques, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont transmis au maire dans un délai d'un mois et seront tenus à la disposition du public à la mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.



Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familles Rurales
Le club *la joie de vivre*
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@ TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
P 4 On a parlé d'eux dans la presse
P 7 Le 2^e semestre en images
P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12 **Calendrier des manifestations**
P 13 Assistante maternelle
P 20 Nos enfants vont à l'école !
P 21 Recettes de Noël
P 24 Le coin des toutpetits
Infos pratiques : déchetteries
P 25 Les consignes de tri 2006
P 26

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Calendrier des manifestations.



2005 :

Samedi 10 décembre :

Football-club : Saint-Nicolas, pour les équipes des jeunes.

Samedi 31 décembre :

Football-club : Réveillon du nouvel an.

2006 :

Dimanche 8 janvier :

Municipalité : Vœux du Maire, à 11H00.

Dimanche 15 janvier :

Club *La joie de vivre* : Loto, à partir de 14H30.

Dimanche 22 janvier 2006 :

Football-club : Concours de belote, à 14H00.

Samedi 4 février :

Club *La joie de vivre* : repas gérontologie, à partir de 12H00.

Samedi 18 février :

Familles rurales : Repas dansant de la Saint Valentin,
à partir de 20H30.

Samedi 11 mars :

Comité des fêtes : Loto, à partir de 20h30.

Samedi 18 mars :

Familles rurales : Soirée théâtre, à partir de 20h30.

Samedi 29 avril :

Football-club : Soirée loto, à partir de 20h30.

Dimanche 28 mai :

Football-club : challenge René VOIGNY.

Mercrèdi 21 juin :

Municipalité & associations : Fête de la musique, repas du village,
rue des Dames.

Du 05 au 28 juillet :

Familles rurales : Centre de loisirs.

Vendredi 14 juillet :

Football-club : Méchoui.

Dimanche 16 juillet :

Football-club : Concours de pétanque.

Dimanche 20 août :

Football-club : Challenge Damien BOFFIN.

Dimanche 27 août :

Municipalité & associations : Fête patronale, 1^{er} brocante,
concours de quilles, concours Tuning-P.C.

Samedi 9 septembre :

Comité des fêtes : Soirée Loto, à partir de 20h30.

Samedi 7 octobre :

Comité des fêtes : Soirée dansante.

Samedi 28 octobre :

Familles rurales : Défilé Halloween.

Dimanche 19 novembre :

Comité des fêtes : Repas des anciens.

Dimanche 26 novembre :

Comité des fêtes : Spectacle de la Saint Nicolas.

Samedi 2 & dimanche 3 décembre :

Familles rurales : Participation au Téléthon.

Dimanche 9 décembre :

Football-club : Soirée Loto, à partir de 20h30.

Nota : conformément à l'article 9 du code civil et de l'article 226-22 du code pénal,
l'état civil n'est plus publié.



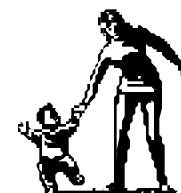
Le mot du maire
 Délibérations du conseil municipal
 La décentralisation, acte II
 Enquête annuelle de recensement 2004
 Manganèse, du bleu dans le vert
 L'Association Familiales Rurales
 Le club la joie de vivre
 CYBER@ TTON
 Les potins des ados
 @TTON IDÉES repas du village,
 le soir de la fête de la musique
 Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
 P 4 On a parlé d'eux dans la presse
 P 7 Le 2^e semestre en images
 P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
 P 12 Calendrier des manifestations
 P 13 **Assistante maternelle**
 P 20 Nos enfants vont à l'école !
 P 21 Recettes de Noël
 P 24 Le coin des toutpetits
 Infos pratiques : déchetteries
 P 25 Les consignes de tri 2006
 P 26

P 29
 P 30
 P 33
 P 37
 P 38
P 39
 P 40
 P 42
 P 44
 P 46
 P 47

Assistante maternelle

Chiffres du trimestre: au 1^{er} juillet 2005



Salaire minimum brut horaire	2.26 €
Salaire minimum net horaire	1.75 €
Indemnité maximum d'entretien par jour d'accueil	2.65 €

Taux en vigueur:



(en %)	Part salariale	Part patronale	Total
Sécurité sociale	7.40	29.00	36.40
Solidarité	-	0.30	0.30
Fonds national d'aide au logement	-	0.10	1.10
CSG et RDS (partie imposable)	2.90	-	2.90
CSG (partie non imposable)	5.10	-	5.10
Assédic (chômage)	2.40	4.00	6.40
IRCEM (retraite complémentaire)	3.00	4.50	7.50
IRCEM prévoyance	1.15	1.27	2.42
AGFF	0.80	1.20	2.00
Formation professionnelle	-	0.15	0.15

Nouveau calcul de la CSG-RDS :

Depuis le 1^{er} janvier 2005,
 la CSG-RDS est calculée sur **97% du salaire brut.**



Sites Internet de références:

www.fepem.fr www.cg54.fr www.assistante-maternelle.org www.caf.fr
www.urssaf.fr www.assedic.fr

La convention collective est consultable au secrétariat de mairie.

L'Adjoint délégué est à votre disposition le samedi matin pour de plus amples informations.

La commune d'ATTON organise avec la collaboration de la Croix Rouge une session I.P.S. (initiation aux premiers secours) pour ses assistantes maternelles, le samedi 14 janvier 2006.
 Pour de plus amples renseignements : la.nave2@wanadoo.fr





Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club <i>la joie de vivre</i>
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3	ATTON portrait
P 4	On a parlé d'eux dans la presse
P 7	Le 2 ^e semestre en images
P 10	Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12	Calendrier des manifestations
P 13	Assistante maternelle
P 20	Nos enfants vont à l'école !
P 21	Recettes de Noël
P 24	Le coin des toutpetits
	Infos pratiques : déchetteries
P 25	Les consignes de tri 2006
P 26	

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Nos enfants vont à l'école !

Tous les jours, nos enfants, ceux de nos voisins et ceux de nos amis sont amenés à se déplacer pour se rendre à l'école d'Atton ou pour prendre le bus à destination des écoles de Loisy et Bezaumont. Ils se rendent donc tous rue des Dames et doivent souvent traverser des routes dangereuses comme la route de



Nomeny.

En tant qu'habitant d'Atton nous sommes tous responsables de leur sécurité que nous soyons en voiture ou à pied. Nous vous remercions d'être particulièrement vigilant au respect des passages piétons surtout aux heures d'école et de ramassage scolaire (8h, 8h45, 11h45, 13h, 13h45 et 16h45).

Pour permettre à un plus grand nombre d'effectuer ces **trajets à pied**, pour une plus grande sécurité (moins de trafic automobile, moins de stationnement anarchique devant l'école), pour un environnement plus sain (moins de pollution, moins de bruit), pour une plus grande convivialité (entre parents et entre enfants), pour une meilleure hygiène de vie (activité physique journalière), pour gagner du temps (moins de trajets pour chaque parent) ; nous souhaiterions connaître vos idées et votre éventuelle participation.

Merci de remplir le questionnaire ci-dessous et de le remettre à un membre des parents d'élèves ou à la mairie.

Les parents d'élèves du R.P.I du VAL habitant Atton



- Combien avez-vous d'enfant dans le groupe scolaire (précisez leur âge) : ...
- Ces enfants effectuent-ils le trajet à pied :
☐ toujours ☐ souvent ☐ parfois ☐ jamais.
Si parfois ou jamais, pourquoi ?
- Seriez-vous prêt à laisser votre enfant aller à l'école à pied si un trajet sécurisé était mis en place ?
☐ oui ☐ non,
- Seriez-vous prêt à participer à un système de transport scolaire piéton :
☐ oui ☐ non,
Si oui :
☐ aide à la traversée de la rue de Nomeny face à la rue des Dames,
☐ accompagnement d'enfants depuis leur rue jusqu'à l'école « Pédibus ».
- Eventuellement, merci de nous laisser vos coordonnées :
Nom, Prénom :
Adresse :
Tél :
Suggestions :



Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club la joie de vivre
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@ TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
P 4 On a parlé d'eux dans la presse
P 7 Le 2^e semestre en images
P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12 Calendrier des manifestations
P 13 Assistante maternelle
P 20 Nos enfants vont à l'école !
P 21 **Recettes de Noël**
P 24 Le coin des toutpetits
Infos pratiques : déchetteries
P 25 Les consignes de tri 2006
P 26

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Terrine de poisson

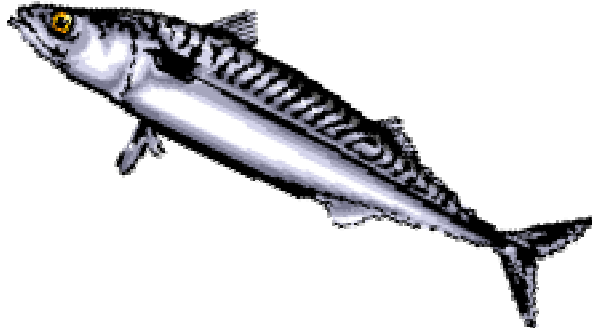
Ingrédients :

- 1 kg de filets de poisson blanc, sans arêtes.
- 9 bâtonnets de surimi, saveur crabe.
- 3 œufs.
- 200 ml de crème.
- 3 cuillères à soupe de concentré de tomate
- 1 bouquet d'aneth ciselé.
- Sel et poivre.



Préparation :

- 1) *Préchauffer le four à th. 7 à 210.*
- 2) *Faire cuire le poisson au cours bouillon.*
- 3) *Egoutter et émietter à la fourchette.*
- 4) *Ajouter les œufs, la crème fraîche, le sel et le poivre.*
- 5) *Diviser la préparation en deux*
- 6) *Dans l'une, ajouter le concentré de tomate et dans l'autre le bouquet d'aneth ciselé.*
- 7) *Dans un moule à cake, verser la préparation d'aneth, disposer les bâtonnets de surimi et verser la préparation à la tomate.*
- 8) *Faire cuire au four 40 min.*
- 9) *Laisser refroidir, puis placer au frigo jusqu'au lendemain.*
- 10) *Servir avec une mayonnaise aux herbes.*





Gâteau roulé

Ingrédients :

- 4 beaux œufs.
- 100 g de farine (ou mélange farine + fécule).
- 30 g de beurre + 20g pour beurrer le papier).

Matériel :

- 1 fouet électrique
- 1 feuille de papier sulfurisé.
- La tôle du four.
- 1 spatule.
- Confiture au choix.
- Sucre glace.
- 1 /2 cuillère de levure chimique.

Préparation : 20 mn.

Cuisson : 10 mn à 20 mn.

Four : 220-240 : thermostat 7-8

- 1) Faire fondre doucement le beurre. Séparer les jaunes des blancs d'œuf.
- 2) Travailler les jaunes avec le sucre en mélangeant au fouet : le mélange blanchit et double environ de volume. (Ceci est très important pour la réussite du gâteau) Battez en neige ferme les blancs d'œufs.
- 3) Ajoutez au mélange jaune + sucre, un tiers de farine environ. Puis, incorporez délicatement le beurre fondu et refroidi, la levure et un tiers des blancs battus
- 4) Terminez la pâte en incorporant alternativement le reste de farine et des blancs d'œuf ; finissez par les blancs, la pâte doit être assez ferme.
- 5) Recouvrez la tôle du four d'une feuille de papier sulfurisé beurré. Versez la pâte au centre, étalez là à la spatule jusqu'à 2 ou 3 cm des bords.
- 6) Faire cuire à four chaud pendant 10 à 12 min. La surface doit être d'un blond doré et la pâte résiste à la pression du doigt. Retirez alors du four ; Faire glisser le gâteau de la tôle avec son papier et roulez ensemble papier et biscuit. Laissez refroidir pendant 2 h. Déroulez-le une fois refroidi en tirant le papier.
- 7) Fourrez ensuite le bûche avec de la confiture de votre choix et terminez la décoration en saupoudrant de sucre glace, de noix et de noisettes hachées.



Conseil : Le gâteau peut être fourré de nombreuses façons :
Confiture, crème chantilly, crème pâtissière, crème de marron.





Le mot du maire
Délibérations du conseil municipal
La décentralisation, acte II
Enquête annuelle de recensement 2004
Manganèse, du bleu dans le vert
L'Association Familiales Rurales
Le club la joie de vivre
CYBER@ TTON
Les potins des ados
@ TTON IDÉES repas du village,
le soir de la fête de la musique
Le F.C. ATTON

P 3	ATTON portrait
P 4	On a parlé d'eux dans la presse
P 7	Le 2 ^e semestre en images
P 10	Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
P 12	Calendrier des manifestations
P 13	Assistante maternelle
P 20	Nos enfants vont à l'école !
P 21	Recettes de Noël
P 24	Le coin des tout petits
	Infos pratiques : déchetteries
P 25	Les consignes de tri 2006
P 26	

P 29
P 30
P 33
P 37
P 38
P 39
P 40
P 42
P 44
P 46
P 47

Le coin des tout petits.



Le premier conte du Père Noël, d'après Clément Clarke Moore
(publié pour la première fois dans le journal Sentinel, de New York, le 23 décembre 1823.)



C'était la nuit avant Noël, dans la maison tout
était calme. Pas un bruit, pas un cri, pas
même une souris !

Les chaussettes bien sages pendues à la
cheminée attendaient le Père Noël. Allait-il
arriver ?

Les enfants blottis dans leur lit bien au chaud
rêvaient de friandises, de bonbons, de
gâteaux

Maman sous son fichu, et moi sous mon
bonnet et vous prêts à dormir toute une
longue nuit d'hiver.

Dehors, tout à coup, il se fit un grand bruit !

Je sautais de mon lit, courais à la fenêtre,
j'écartais les volets, j'ouvrais grand la
croisée.

La lune sous la neige brillait comme en plein
jour.

Alors, parut à mon regard émerveillé, un
minuscule traîneau et huit tout petits rennes
conduits par un bonhomme si vif et si léger
qu'en un instant je sus que c'était le Père
Noël !



Plus rapides que des aigles, ses coursiers galopaient, lui il les appelait, il sifflait, il criait :

*"Allez Fougueux, allez Danseur, Fringant et puis Renarde, En avant Comète !
Cupidon en avant, Tonnerre, Éclair, allons, allons Au-dessus des porches,
par delà les murs ! Allez ! Allez plus vite encore !"*

Comme des feuilles mortes poussées par le vent, passant les obstacles, traversant le ciel, les coursiers volaient au-dessus des toits, tirant le traîneau rempli de jouets.

Et, en un clin d'oeil, j'entendis sur le toit le bruit de leurs sabots qui caracolaient. L'instant qui suivit le Père Noël d'un bond descendait par la cheminée.

Il portait une fourrure de la tête aux pieds, couverte de cendres et de suie, et, sur son dos, il avait une hotte pleine de jouets comme un colporteur avec ses paquets.

Ses yeux scintillaient de bonheur, ses joues étaient roses, son nez rouge cerise, on voyait son petit sourire à travers sa barbe blanche comme neige.

Un tuyau de pipe entre les dents, un voile de fumée autour de la tête, un large visage, un petit ventre tout rond qui remuait quand il riait, il était joufflu et rebondi comme un vieux lutin. Je n'ai pu m'empêcher de rire en le voyant et d'un simple clin d'oeil, d'un signe de la tête il me fit savoir que je ne rêvais pas: c'était lui !

Puis, sans dire un mot, il se mit à l'ouvrage et remplit les chaussettes. Il se retourna, se frotta le nez et d'un petit geste repartit par la cheminée.

Une fois les cadeaux déposés, il siffla son attelage, puis reprit son traîneau et les voilà tous repartis plus légers encore que des plumes.

Et dans l'air j'entendis avant qu'ils disparaissent :

"Joyeux Noël à tous et à tous une bonne nuit"





Le mot du maire
 Délibérations du conseil municipal
 La décentralisation, acte II
 Enquête annuelle de recensement 2004
 Manganèse, du bleu dans le vert
 L'Association Familiales Rurales
 Le club la joie de vivre
 CYBER@ TTON
 Les potins des ados
 @ TTON IDÉES repas du village,
 le soir de la fête de la musique
 Le F.C. ATTON

P 3 ATTON portrait
 P 4 On a parlé d'eux dans la presse
 P 7 Le 2^e semestre en images
 P 10 Infos mairie, Projet de plan local d'urbanisme
 P 12 Calendrier des manifestations
 P 13 Assistante maternelle
 P 20 Nos enfants vont à l'école !
 P 21 Recettes de Noël
 P 24 Le coin des tout petits
Infos pratiques : déchetteries
 P 25 Les consignes de tri 2006
 P 26

P 29
 P 30
 P 33
 P 37
 P 38
 P 39
 P 40
 P 42
 P 44
P 46
 P 47



Les horaires d'ouverture des déchetteries :



PARTICULIERS

A compter du 1^{er} avril 2005

DECHETTERIE DE PONT A MOUSSON	HORAIRE D'ETE (1 ^{er} avril au 31 octobre)	HORAIRE D'HIVER (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Lundi	10h00 - 12h00 et 14h30 - 19h30	10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00
Mardi		Fermé
Mercredi, Jeudi, Vendredi	10h00 - 12h00 et 14h30 - 19h30	10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12 h00 et 14h30-17h30	9h00 - 12h00 et 14h30 - 17h30
Dimanche	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00

FERMETURE LE MARDI ET LES JOURS FÉRIÉS

DECHETTERIE DE DIEULOUARD	HORAIRE D'ETE (1 ^{er} avril au 31 octobre)	HORAIRE D'HIVER (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Lundi, Mardi, Mercredi	10h00 - 12h00 et 14h30 - 19h30	10h00 - 12 h00 et 13h00-18h00
Jeudi		Fermé
Vendredi	10h00 - 12h00 et 14h30 - 19h30	10h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12 h00 et 14h30-17h30	9h00 - 12h00 et 14h30 - 17h30
Dimanche	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00

FERMETURE LE JEUDI ET LES JOURS FÉRIÉS

ARTISANS ET COMMERCIAUX

Nouveaux horaires, à compter du 1^{er} avril 2005

DECHETTERIE DE PONT A MOUSSON	HORAIRE D'ETE (1 ^{er} avril au 31 octobre)	HORAIRE D'HIVER (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Lundi, Mardi, Mercredi	11h00 - 12h00	11h00 - 12h00

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

DECHETTERIE DE DIEULOUARD	HORAIRE D'ETE (1 ^{er} avril au 31 octobre)	HORAIRE D'HIVER (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Lundi, Mardi, Mercredi	11h00 - 12h00	11h00 - 12h00

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

TARIFS

DIB (Déchets Industriels Banals), Déchets Verts, Carton	25€ / 1 m ³ Tickets verts
Gravats	40€ / 1 m ³ Tickets rouges

Points de vente des tickets :

- le Syndicat Mixte qui siège en Mairie de Pagny sur Moselle,
- la Mairie de Pont à Mousson,
- la Communauté de communes des Vals de Moselle et de l'Esch.

Syndicat Mixte de Gestion des Déchetteries et Points Tri des Secteurs de Pont à Mousson
 1 Rue des Aulnois, 54530 Pagny sur Moselle Tel : 03.83.81.59.58

Des sacs jaunes destinés à la collecte sélective des déchets sont disponibles en mairie (aux jours et heures d'ouverture) dès lors que votre stock personnel est épuisé

LES CONSIGNES DE TRI

Un doute, UNE QUESTION ? Pour répondre à toutes vos questions sur le tri et la collecte sélective, n'hésitez pas à nous contacter.



Communauté de Communes
du Pays de Pont-à-Mousson
Domaine de Charmilly - Chemin des clos
54700 PONT A MOUSSON
E-mail : Com.Com.PAM@wanadoo.fr
Tél. : 03.83.87.87.00

Chaque semaine
Dans les sacs
jaunes, on met :



Tous les journaux,
magazines, prospectus
et les bottins
téléphoniques blancs



Tous les petits emballages en
carton : les cartons utilisés pour
la lessive, les biscuits, la purée,
les cartons regroupant des pots
ou bouteilles



Toutes les briques
alimentaires même avec
leurs bouchons



Uniquement les emballages
en acier et en aluminium
vidés : boîtes de conserve,
canettes, aérosols...



Avec les bouchons, sans les
laver mais en les vidant bien,
les bouteilles et flacons en
plastique transparent



Collecté tous les 15 jours

Uniquement les récipients en verre :
les bouteilles (transparentes et de
couleurs), les bocaux de conserve,
les pots (confitures, bébé, yaourts et
les flacons de shampoing, de gel
douche, de sels de bain qui sont en
verre.

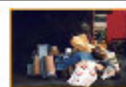


Collecté chaque semaine

Dans votre conteneur ou dans
votre sac plastique noir
(contenance minimum 30 litres)

POUR INFORMATION

ENCOMBRANTS Deux fois par an



ATTON	15 mars	13 octobre
JEZAINVILLE	15 mars	13 octobre
MAIDIERES	13 mars	12 octobre
MONTAUVILLE	13 mars	12 octobre
MORVILLE	15 mars	13 octobre
MOUSSON	14 mars	13 octobre
NORROY	14 mars	12 octobre
PORT SUR SEILLE	15 mars	13 octobre

DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts est prévue durant la
saison de leur production

du 15 mars au 15 novembre

et uniquement sur rendez-vous au 03.83.87.87.00.
Le volume ne doit pas dépasser 1 m³ par
collecte.

Sont ramassés :

Les tailles de haies et d'arbustes, tontes de gazon,
déchets de jardins potagers, élagages et
branchages, fagots à lier avec de la ficelle
(inférieur à 1,20 m).

JOURS FERIES

En cas de collecte survenant un jour férié, la
collecte est reportée le jour suivant.

Calendrier des collectes 2006



Communauté de Communes
du Pays de Port-à-Mousson
Domaine de Chamilly - Chemin des clos
54700 PORT A MOUSSON
Tél : 03.83.87.87.00
E-mail : Com.Com.PAM@wanadoo.fr

ATTON - JEZAINVILLE - MAIDIÈRES - MONTAUVILLE - MORVILLE - MOUSSON - NORROY - PORT-SUR-SEILLE

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V
2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S
3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D
4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L
5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M
7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J
8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V
9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S
10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D
11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L
12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M
13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M
14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J
15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S
17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D
18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L
19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M
20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J
22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V
23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S
24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D
25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L
26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M
27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M
28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J
29 D			29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V
30 L		30 J	30 D		30 M	30 D	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S
31 M		31 V		31 M	31 S	31 L	31 J	31 D	31 M		31 D

ORDURES MENAGERES
UNE FOIS PAR SEMAINE

DECHETS TRIÉS
UNE FOIS PAR SEMAINE

VERRE USAGE
SEMAINES IMPAIRES UNIQUEMENT

	Collecte Ordures Ménagères	Collecte sélective	
		Emballages recyclables	Verre
MAIDIÈRES	Lundi	Lundi	Lundi
MONTAUVILLE	Mardi	Mardi	Mardi
NORROY	Mardi	Mardi	Mardi
ATTON	Mercredi	Mercredi	Mercredi
JEZAINVILLE	Mercredi	Mercredi	Mercredi
MORVILLE	Jeudi	Jeudi	Jeudi
MOUSSON	Jeudi	Jeudi	Jeudi
PORT SUR SEILLE	Jeudi	Jeudi	Jeudi

NOS PARTENAIRES



Merci de sortir vos déchets la veille au soir du jour de collecte